OBJECTIF DE LA LIBERTE

— Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE

Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 61 No 5 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 2 MAI 1973 15¢













Il est finalement tombé!

C'est le samedi 26 avril, à 9h30 du matin, que le clocher de l'Hospice Taché devait s'effondrer et s'écraser à terre. Hélas! Si l'on voulait personnifier ce vieil édifice, il faudrait sûrement lui attribuer un trait de ténacité, car la décapitation finale n'eut lieu qu'à 12h15, après trois heures d'efforts de la part des démolisseurs.

Les problèmes étaient multiples: le câble d'acier, reliant le clocher au tracteur à chenilles, s'est brisé; les traverses de fer de l'ancien stationnement rendaient également difficile la manoeuvre du tracteur; et puis, il y eut la résistance du clocher lui-même! Deux colonnettes arrachées, il est toujours debout. . . on en arrache une troisième, le clocher branle, mais résiste. . . une quatrième colonnettearrachée, le clocher s'effondre sur un côté, et repose ainsi! Finalement il a fallu entourer complètement le clocher avec le câble d'acier pour l'arracher de ses fondations. Un nouvel effort, le clocher penche — un moment d'inquiétude, alors que de nouveau il semble revenir au repos (photo 3) — un plus grand effort du tracteur, le câble (qui descend à la droite) résiste toujours, et le clocher est finalement emporté par son propre poids. La croix se brise (photo 4), le clocher complète son premier tour (photo 5) et finalement s'écrase dans un nuage de poussière.

brasse et cuit...



par Hubert Pentel

"Le français demeure toujours le parent bien pauvre de la fonction publique", déclarait récemment M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles. M. Spicer a relevé le manque de volonté sur les langues officielles. M. Spicer souhaite que le gouvernement prépare des directives claires, précises et réalistes, pour conférer au français le statut de langue de travail dans la fonction publique fédérale — sinon, la loi sur les langues officielles deviendra une farce. On signale qu'en 1972, 7.6 pour cent des candidats recrutés pour la fonction publique étaient bilingues, une BAISSE de l'année précédente (9.1 pour cent). Non il ne faut pas raconter des "contes de fées" aux francophones: tout n'est pas rose pour eux dans la fonction publique.

Nous sommes tout à fait heureux d'apprendre que MELO-MANI a reçu une subvention de $8,000.00 du département du Secrétaire d'Etat, pour aider à défrayer le coût des activités de l'année courante. Nul doute que l'argent sera bien dépensé, puisque Mélo-Mani, surtout avec ses journées chantantes dans les écoles, est un organisme très actif.

Puisque nous en sommes aux bonnes nouvelles, nous voulons en signaler deux autres. D'abord, félicitations à Marcien Ferland, de la Chorale des Intrépides, qui est le gagnant régional du concours de Chanson populaire de Radio-Canada. Il participait en fin de semaine au palmarès national... Félicitations aussi à Mme Claude Hébert de Saint-Boniface, qui a mérité le premier prix à un concours de l'Association des auteurs canadiens (concours "Eaton's Short Story"). Elle reçoit donc $100.00, pour s'être classée première des 145 participants.

C'est à compter du 11 mai que les parcs et sites de camping au Manitoba seront ouverts au grand public. L'entrée aux parcs demeurent $1.00 par jour, ou $5.00 pour un permis de saison. Rappelons que le système des parcs au Manitoba comprend 10 parcs majeurs, 44 sites récréatifs et plus de 80 autres sites genre "bord de la route". En 1972, environ 3.5 millions de personnes furent attirées aux parcs manitobains; le revenu total de la Division des parcs fut de $1,069,481.00, dont $373,000.00 en provenance de la vente de permis de camping, et $374,000.00 en provenance des droits d'entrée aux parcs.

De la conviction et de la persévérance — voilà deux qualificatifs que l'on peut facilement appliquer aux étudiants francophones de l'école secondaire d'Elliot Lake, en Ontario. Dans cette école de 800 étudiants, 250 sont francophones, et ces étudiants ont fait demande de statut autonome au sein de cette institution de langue anglaise. Depuis novembre dernier, ils tentent d'obtenir une aile séparée dans l'école, où ils y aménageraient leurs propres classes; ils veulent la nomination d'un principal de langue française, un orienteur spécial, un bibliothécaire et ils veulent former leur propre conseil. Récemment, 68 de ces étudiants francophones ont manifesté devant l'Assemblée législative de l'Ontario, pour faire valoir leurs revendications. M. Louis Carrière, président du Conseil provincial des écoles de langue française, a alors affirmé qu'il soumettrait un rapport au ministre de l'Education, M. Thomas Wells. C'est à savoir avec quelle rapidité le gouvernement agira...

Saviez-vous que... il y a actuellement au Collège de Saint-Boniface plus de 52,000 livres, près de 500 films de 16 mm., tant en couleurs qu'en noir et blanc, dont environ 200 proviennent des Services culturels ou du Consulat de France?

Concours de poésies françaises



Pour la cinquième année le "French Chapter" du Manitoba Modern Language Association organisait un concours de poésies françaises. Ce concours est un vrai stimulant pour l'étude et l'usage du français dans nos écoles manitobaines. Ceci permet aux élèves anglophones et francophones de travailler ensemble à une même activité.

Ce genre de concours fit ses débuts en 1967 sous la direction de M. Henry Tobias qui, à ce temps-là, était assistant du département de langues pour la division scolaire de Winnipeg #1. Ce premier concours était ouvert seulement aux élèves de cette division comme projet centenaire.

L'année suivante, le "French Chapter" du Manitoba Modern Language Association devint coordonnateur du concours et les divisions 1-10 y participèrent. En 1970 on y ajoute trois autres divisions: Lord Selkirk, Transcona-Springfield et Rivière-Seine. Cette année 150 écoles de ces 12 divisions présentèrent des concurrents répartis comme suit: a) section A dont la langue maternelle est le français avec 6 groupes d'âges différents; b) section B dont la langue française est langue seconde avec 6 groupes d'âges également. Après plusieurs concours d'élimination, un élève de chaque groupe représentait sa division le 11 avril à l'école Gordon Bell pour les semi-finales. Le mercredi suivant à l'université de Winnipeg les semi-finalistes se présentaient enfin pour la dernière étape devant un auditoire attentif et enthousiaste et les 3 juges pour la circonstance étaient: Dr B. Bendor-Samuel, de l'université de Winnipeg; Dr E. Marantz, de l'université du Manitoba; et Monsieur Serge Préca, attaché culturel pour les provinces de l'ouest.

Des maisons d'affaires et organisations de St-Boniface offrirent des trophées: CKSB, Educateurs franco-manitobains, Librairie Hachette, Caisse populaire.

De plus, le gouvernement français, par l'entremise de son consul M. Ollivier a donné 12 livres et 2 médailles de bronze. Ces médailles furent présentées par M. Ollivier aux gagnants du 6e groupe: classe A; Mlle Monique Arbez, école Ste-Anne, Division scolaire Rivière-Seine no 14; classe B: Mlle Jean McDiarmid, Institut Collégial Westdale, Division scolaire Assiniboine South no 3. L'honorable Sidney Green, C.C., ministre des mines et ressources naturelles, présenta les livres à ceux qui étaient en 2e place. Un certificat de mérite a été distribué aux 36 participants de la soirée.

Au cours de la soirée, un groupe polonais "Iskry", sous la direction de M. Lorenc, exécuta une danse. M. Alphonse Tétreault interpréta plusieurs chansons de son répertoire. Il était accompagné au piano par M. Marcien Ferland. Les élèves des 5e et 6e années de l'école Central North de Transcona, sous la direction de leur professeur, M. Renald Paul, nous présentèrent plusieurs chants. Ils étaient accompagnés au piano par M. Archie Stone, professeur de musique à l'école Central South de Transcona.

LES GAGNANTS DES TROPHEES ETAIENT:

CLASSE "A"

(Langue maternelle est le français)

Ier GROUPE – Diane Boisvert, Ecole Lacerte, division scolaire St-Boniface #4.

IIe GROUPE – Catherine Suzanne, Ecole Provencher, division scolaire St-Boniface #4.

IIIe GROUPE – Amélie de Cotin, Ecole Sacré-Coeur, division scolaire Winnipeg #1.

IVe GROUPE – Danielle Suzanne, Ecole Provencher, division scolaire St-Boniface #4.

Ve GROUPE – Denise Legal, Ecole Dubuc, St-Adolphe, division scolaire Rivière-Seine #14.

CLASSE "B"

(Langue française est langue seconde)

Ier GROUPE – Craig Andrushko, Ecole Central North, division scolaire Transcona-Springfield #12.

IIe GROUPE – Christine Pilek, Ecole Frontenac, division scolaire St-Boniface #4.

IIIe GROUPE – Michelle Masniuk, Ecole Central North, division scolaire Transcona-Springfield #12.

IVe GROUPE – Darlene Roberts, Ecole Morse Place, division scolaire River East #9.

Ve GROUPE – Iannis Baxter, Académie Ste-Marie, division scolaire, Winnipeg #1.

PREMIÈRE BRANCHE DE L'A.C.D.M. AU MANITOBA

En juin 1972, l'Association Canadienne des Déficients Mentaux invite des représentants de chaque village de la Rivière Rouge à une rencontre dans le but de former une nouvelle branche dans cette région.

Un item important discuté à cette réunion est la possibilité d'ériger un atelier protégé pour les déficients mentaux. Un comité pilote est donc mis sur pied pour la mise en marche de ce projet. Cet atelier devrait accommoder une dizaine d'apprentis et pouvoir subvenir à ses propres finances par la vente d'objets confectionnés sur place.

A cette première rencontre font suite plusieurs réunions, genre soirée d'information, auxquelles assistent quelques personnes intéressées des paroisses suivantes: Aubigny, Otterburne, St-Joseph, Letellier, Sainte-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Pierre, St-Malo. Tous ces endroits peuvent profiter des services de cet atelier.

Un premier pas vers la réalisation de ce projet-atelier est déjà fait puisque l'Association Canadienne des Déficients Mentaux a accepté ce groupe de paroisses comme la 17e branche de son organisme, la première canadienne-française au Manitoba.

L'Association espère que par ses efforts dans l'aménagement d'un atelier protégé, l'adulte retardé ou handicapé pourra mener une vie normale et se sentir soutenu, aimé et utile – le travail étant un élément très important dans l'épanouissement personnel de l'individu.

Cette façon de penser, jointe à l'aide essentielle de tous ceux concernés, est un gage de succès pour la nouvelle branche de l'A.C.D.M.

Pour plus amples renseignements, veuillez s'il vous plaît composer 347-5535 St-Malo.

CAUSERIE – M. ALBERT LAPOINTE

L'animateur des rencontres Conjugales au mois de mai 1972, M. Albert Lapointe, p.s.s., aumônier national de "Couple et Famille F.N.D.", donnera une causerie le 10 mai prochain à 9h p.m. à la Cathédrale St-Boniface. Le sujet de la causerie: "Les besoins du couple dans la société d'aujourd'hui."

Les Rencontres Conjugales de l'année dernière avaient porté sur le thème "Pour mieux s'aimer entre époux". Ces rencontres, comme vous vous en souvenez, avaient suscité beaucoup d'enthousiasme: près de 800 personnes avaient participé chaque soir.

M. l'abbé Lapointe doit animer des Rencontres Conjugales à Saint-Paul, Alberta, et à son retour il s'arrêtera à Saint-Boniface pour donner une causerie.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

CONVERSATION AVEC MUSHOGOHNA

Mushogohna me regarde tranquillement. Il paraît que les bêtes ne partent pas. Mais ce chat, que l'on m'a laissé en garde, sait, d'un regard coulant, s'entretenir avec moi.

Il a d'abord ignoré totalement ma présence, prétendant que je ne pouvais l'intéresser. Puis, faisant le tour de l'appartement, il a conclu qu'il fallait bien faire un brin de conversation.

Alors, condescendant, il s'est rapproché. Il a levé vers moi son nez cuisse-de-nymphe, puis ses yeux gris perle, comme pour me dire: "Qui es-tu, toi qui me gardes pour un soir?" Finalement, il a sauté, félin et souple, sur le lit. Il s'est installé près de l'oreiller, et sa patte blanche a griffé mon chandail. C'était un moyen comme un autre de lier connaissance.

Ses griffes sortent et se rétractent, puis se calment. Il me fixe et je vois les paillettes de ses prunelles claires comme un lac gris sous un ciel neigeux. Il me parle avec ses yeux, avec son corps ouaté. Lové contre moi, il me dit qu'il est bien, qu'il fait chaud, et qu'il aime le lainage un peu rêche de mon chandail, car il peut y prendre ses griffes, ce qui est un jeu agréable.

Après un long silence, il se tourne sur le dos, glissant sur le drap avec une aisance élégante de sportif, et je soupçonne que c'est pour que j'admire la blancheur laiteuse de son ventre. Une patte rapide zèbre subitement l'air, à un pouce de mon oeil. Je sursaute, et dans l'oeil superbe, je vois comme une petite lueur. De l'amusement, sans doute, devant ma peur. Puis, il se retourne encore, et s'installe pour la nuit.

Dédaignant le vieux lainage préparé pour lui dans un coin de la chambre, il décide de dormir près de moi, tout contre mon visage, sans doute pour jouir dans l'ombre de mon emprise sur moi, par la menace que sera, pour ma joue, sa griffe effilée. Il ronronne maintenant, doucement discrètement, fermant à demi ses grands yeux mystérieux. La conversation est finie. Mushogohna s'est endormi.

Son nom veut dire "fou". Mais je le sais sage et malicieux. Et bavard, même s'il ne parle pas. Son bavardage est d'autant plus "libéré" qu'il n'est pas limité par les mots.

Un rêve concrétisé: l'oeuvre d'individus au profit d'une collectivité

Le Collège de Saint-Boniface existe depuis 1818, et il avait déjà couvé un Centre de formation des maîtres. En 1899, l'Ecole Normale de l'époque s'était réfugiée au Collège, à cause des difficultés de l'époque. Cette Ecole a disparu en 1916, et depuis les quelque 50 dernières années, il y eut un vide – vide qui fut finalement comblé au mois de mars 1972, alors que les gouvernements fédéral et provincial annonçaient leur accord en vue de la création d'un Institut pédagogique au Collège de Saint-Boniface. Quelque treize mois plus tard (26 avril 1973), alors que 61 étudiants terminent leur première année en pédagogie, a lieu la cérémonie qui marque la mise en chantier de l'Institut pédagogique et du Centre de linguistique du Collège de Saint-Boniface.

En effet, c'est jeudi de la semaine dernière que M. Laurent Desjardins, représentant le gouvernement provincial, et M. Bruce Keith, représentant du gouvernement fédéral, unissaient leurs forces en se donnant à la traditionnelle levée de la première pelletée de terre.

M. Keith, directeur des programmes de langues au département du Secrétaire d'Etat, a relevé, dans son bref discours, la détermination et la persévérance dont les franco-manitobains ont fait preuve dans la revendication de leur Institut Pédagogique. Il a d'ailleurs insisté sur l'importance de l'Institut pour la continuité du développement des langues officielles, et spécialement du français dans l'Ouest canadien. Rappelons que cet Institut doit répondre aux besoins de toutes les provinces de l'Ouest, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

M. Desjardins, ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles au Manitoba, tout en signalant l'intérêt croissant de son gouvernement au fait français, tenait à "avertir" le représentant du Secrétaire d'état que ce département recevrait bientôt une demande d'aide à parrainer une étude sur l'enseignement du français au Manitoba.

Parmi les autres dignitaires présents à la cérémonie jeudi, signalons surtout: M. Origène Fillion, directeur de l'Institut Pédagogique; M. le juge Alfred Monnin, président du Comité des directeurs du Collège de Saint-Boniface; M. Roger Saint-Denis, recteur du Collège; M. Ernest Sirluck, président de l'Université du Manitoba; M. Brian Bendor-Samuel, directeur des services français de l'Université de Winnipeg, représentant le président de cette université, H.E. Duckworth.

M. Laurent Desjardins et M. Bruce Spicer: la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre.

Le nouvel Institut Pédagogique sera une construction de 3 étages, coûtant $1,556,000.00 (dont 1,1 million en provenance du gouvernement fédéral). On retrouvera, au sous-sol de cet édifice, les services suivants: salon des professeurs, vestiaires des étudiants, livraisons, etc. Le premier étage est réservé aux arts: atelier des beaux-arts, salle de musique, théâtre, studio de télévision. Au deuxième étage, les humanités: laboratoire des sciences sociales (histoire et géographie), laboratoires d'éducation (primaire et secondaire), laboratoire de psychologie et de statistique, centre de linguistique. Au troisième étage, les sciences: laboratoire de chimie, de physique, de sciences générales.

Une subvention spéciale du gouvernement fédéral ($25,000.00) permettra l'installation rapide de la Bibliothèque de l'Institut Pédagogique, logée dans la Bibliothèque actuelle du Collège. Une autre subvention spéciale du fédéral ($100,000.00) est consacrée au Centre de linguistique, centre qui servira d'abord à l'enseignement et au perfectionnement du français comme langue première, de l'anglais comme langue seconde et à des cours de français, langue seconde pour les anglophones.

EDITORIAL

LES GENS QUI SONT MON ESPOIR

(les personnes concernées portent un nom fictif)

Gérald a atteint un âge difficile : non celui de la crise d'adolescence, depuis longtemps dépassé, mais plutôt de cet âge (environ 50 ans) où la "sécurité d'emploi" devient un problème inquiétant. Gérald est un "col bleu", et il réalise qu'il a intérêt à ne pas perdre son emploi actuel, car très peu d'employeurs seraient intéressés à embaucher un col bleu en chômage, âgé de 50 ans. Gérald doit donc endurer, endurer des conditions de travail et des exigences qui sont franchement révoltantes. Il doit endurer, tout en sachant que d'une année à l'autre, des mains plus jeunes, plus rapides, peuvent et vont lui arracher son emploi, malgré le fait qu'il exerce ce métier depuis quelque 25 années...

Gérald est un homme maigre, et son visage creusé, semble-t-il, par ses nombreux sacrifices, témoigne de son endurance et de son dévouement. Pendant toute sa vie, Gérald a travaillé et s'est sacrifié pour sa famille. Aujourd'hui, la plupart de ses enfants sont des "grands" qui, par leur éducation, se fraient un chemin et font bonne vie. Leur père s'est meurtri de travail pour leur donner cette éducation. Maintenant les enfants les plus âgés ont depuis quelque temps quitté le foyer, gagnent aujourd'hui plus d'argent que leur père, et, avouons-le, travaillent beaucoup moins fort... Mais Gérald est fier de ses enfants qui ont réussi dans la vie. A l'usine quelques fois, lorsqu'il a occasion de parler au patron, il aime à vanter ses enfants, ce qu'ils font dans la vie.

Certes les enfants se montrent parfois ingrats envers leurs parents, et Gérald en est sans doute quelques fois blessé. Et puis, il n'est pas de ce genre qui s'intéresse aux discussions philosophiques, aux grandes hypothèses devant les choses les plus simples; plutôt son dévouement fait de lui un être effacé, un peu aliéné même, dans sa famille. Mais on ne peut douter qu'il goûte à une certaine paix, à un certain bonheur, qui provient de ce don de soi, d'une vie de sacrifice.

Gérald compte bien travailler encore 15 ans; toujours quand il y aura trop de travail à l'usine, il continuera à travailler des heures supplémentaires, disant: "Il faut bien - il faut 'produire' c'est ma responsabilité! "

Gisèle ne paraît vraiment pas âgée de 24 ans... sauf par son regard. Ses yeux trahissent un être accablé, tourmenté, qui porte un fardeau faisant obstruction à son bonheur. Ses yeux sont des yeux à la fois durs, les yeux d'une personne qui a dû "subir", et encore les yeux remplis d'un amour qui cherche simplement à déborder au lieu d'être enterré. Mariée et mère d'un enfant, les problèmes conjugaux dont elle est victime sont attribuables à l'alcool. Son mari est alcoolique, il la menace continuellement, il la bat souvent... au point qu'elle aussi s'est livrée à l'alcool.

Les mains presque gelées, portant une boîte de linge, elle se trouvait sur la rue, un matin de l'hiver dernier, quittant ainsi son mari. Mais malgré son désarroi et sa situation presque désespérante, elle nourrissait toujours un grand amour pour son petit gars: tendresse déconcertante de l'amour d'une mère envers son fils. Amour si grand, je devais l'apprendre quelques semaines plus tard, qu'elle et son mari étaient en "début" de réconciliation, les deux devenus membres des AA, et elle surtout se fortifiant par son abandon à une force supérieure qui puisse l'aider... Je n'ai, par la suite, jamais réentendu parler de cette famille, qui pourrait aussi bien être complètement disloquée aujourd'hui. Je ne puis témoigner de la réussite du programme AA, je puis seulement témoigner de l'amour inépuisable de cette jeune mère pour son enfant.

Carole - à peine âgée de 13 ans - est un enfant si aimable et si honnête qu'il est à se demander si ce n'est pas le rôle de chaque adulte de chercher à devenir un enfant comme elle. Pour un enfant de son âge, elle est douée d'une perception incroyable des besoins des personnes qui l'entourent. Elle sait s'effacer ou donner une "intensité" à sa présence, toujours selon les besoins d'autrui. Ce "don de soi" est tout à fait naturel chez Carole, de sorte qu'elle ne se douterait jamais que c'est d'elle dont je parle ici.

Le merveilleux chez ce genre de personnes, c'est qu'elles transmettent une joie et une paix, sans qu'elles aient à s'en rendre compte et s'en féliciter.

Hubert Pantel

lettres

"... exception faite du Ralliement des Créditistes."

Winnipeg, le 23 avril 1973
R3C 0V8

Monsieur Hubert Pantel
La Liberté
607, rue Langevin
St-Boniface, Manitoba
R2H 2W2

Monsieur Pantel :

Un article paru récemment dans le journal "La Liberté" et ayant trait à ma rencontre imprévue avec un groupe de manifestants, a été porté à mon attention. Si je vous écris aujourd'hui, c'est dans l'intention d'y apporter deux précisions.

Tout d'abord, vous supposez, bien que de façon indirecte, qu'il existe dans cette province et de fait au pays, un parti politique quelconque suffisamment convaincu de sa position vis-à-vis la question de l'avortement, pour amender la loi, si on lui en offrait l'occasion et ainsi la ramener à ce qu'elle était avant 1966 ou 1967. Je crois qu'il est indigne de vous, que ce soit par le biais de vos propres pensées, ou de paroles prêtées à l'un des manifestants, de sous-entendre que la position du gouvernement du Manitoba à ce sujet est nettement différente de celle de n'importe quel autre gouvernement ou parti politique au Canada. Un examen des dossiers sur le sujet, prouvera la valeur de mon argument. Si donc c'est une telle hypothèse qui vous incite à ne pas voter pour le gouvernement actuel du Manitoba, vous devez en toute justice, afficher la même attitude envers tous les partis politiques du Canada, exception faite du Ralliement des Créditistes.

La 2e précision que j'aimerais apporter, c'est que l'interlocuteur auquel vous faites allusion dans l'avant dernier paragraphe de votre article et à qui je me souviens avoir parlé, m'était tout aussi étranger qu'à vous. Ceci dit, j'espère que vos lecteurs jugeront la juxtaposition des références à cet individu ainsi qu'à moi-même, comme une pure coïncidence.

A tout prendre, il y aurait avantage à ce que votre demande grandiose d'un retour à la situation d'avant 1967, soit accompagnée de propositions concrètes pour la solution des nombreux problèmes que ces dispositions entraînaient. Vous vous souviendrez que l'avortement, bien qu'illégal, était alors toutefois pratiqué sur une assez grande échelle. Devons-nous supposer que tout ce qui est péché est également un crime? Et si oui, n'existe-t-il pas de nombreux autres cas de morale et de conscience qui sont intrigants et qui méritent d'être étudiés? Il y a au moins une désobéissance aux 10 commandements qui ne constitue pas par le fait même un délit selon le Code Criminel. J'aimerais vraiment savoir si vous croyez qu'il devrait en être ainsi.

Edward Schreyer

AUCUNE ATTAQUE PERSONNELLE

Notre-Dame-de-Lourdes,
Manitoba, R0G 1M0
le 19 avril 1973

Honorable Sydney Green
Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba

Honorable Monsieur le Ministre,

La présente veut faire suite aux deux appels téléphoniques que nous avons eus.

D'abord je tiens à vous exprimer mon regret pour les conséquences imprévues et malheureuses qu'a pu avoir pour vous notre marche du 7 avril dernier pour le RESPECT DE LA VIE.

Veuillez croire monsieur le Ministre qu'il n'y avait aucune attaque personnelle ni de la part des étudiants ou des adultes qui les accompagnaient, ni de ma part; cette FAUSSE déclaration qui n'a pas eu pour origine le journal LA LIBERTE serait-elle le produit de l'imagination de personnes qui vous en veulent ou qui étaient opposées à notre marche? Espérons de part et d'autre qu'un jour nous le découvrirons.

Le but que poursuivaient les étudiants dans cette marche était de montrer au public qu'il y a encore des jeunes qui tiennent au respect de la vie avant et après la naissance et qui regrettent vivement que les représentants de la Province consentent de payer le coût de la destruction de la vie humaine. Après avoir étudié sérieusement les pour et les contre, avoir rencontré des gens en faveur et contre l'avortement, sachant bien que la loi sur l'avortement est une loi fédérale, ils ont cru bon de manifester leurs convictions.

Soyez assuré, M. le Ministre, que j'informerai les étudiants concernés et leur expliquerai clairement que "VOUS N'AVEZ JAMAIS REFUSE DE LES RECEVOIR LORS DE NOTRE MARCHE" et que le contraire n'est que le fruit de l'imagination de gens manquant de loyauté.

Suite à la page 5

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél.: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Germain Massicotte: un autre "Maudit Québécois"

Voilà la première phrase de bienvenue que l'on prononça à mon endroit peu de temps après mon arrivée au Manitoba, lors d'une boîte à chansons où je fus présenté à quelques personnes en janvier 1971.

Certes cette phrase m'a hanté et agacé pendant plusieurs semaines et je me suis sérieusement posé la question: "Qu'est-ce que tu viens faire dans cette province hostile?" Hostilité qui se manifestait plus ou moins ouvertement chez certains francophones, et assez agressivement chez certains anglophones, surtout lors de discussions avec des étudiants que j'avais eues au cafétériat du Palais Législatif de Winnipeg puisque j'étais affecté à la nouvelle, ce pourquoi j'avais été engagé.

Devant cet état de choses, devant ces attitudes, il m'était difficile d'adopter une autre position que celle de la défensive. Etant de parents francophones Québécois de naissance, j'avais en moi une culture canadienne française qui transpirait par tous les pores de ma peau, et il n'était certes pas question de la troquer pour quoique ce soit d'autre.

Chose curieuse, je n'avais pas ressenti cette hostilité en Saskatchewan où j'avais fait de la radio au cours des quelque deux années précédentes, peut-être parce que c'était dans un milieu rural et que la présence de la francophonie se fait moins sentir.

Le Manitoba avait pour moi un attrait particulier, d'abord parce que je quittais un petit village, bien accueillant certes, pour aller m'installer dans une grande ville de plus en plus moderne où je retrouvais un peu de la vie trépidante que j'avais connue à Montréal.

Le Manitoba français était aussi plus vivant et il n'était pas difficile de le croire par la réputation qu'avait Saint-Boniface à travers le Canada. Ici j'y ai découvert le Cercle Molière, troupe de théâtre dont la réputation était très enviable, Louis Dubé et Suzanne Jeanson avec le 100 Nons, de jeunes gens dynamiques pénétrés de leur désir d'offrir avec peu de moyens le maximum de qualité à une jeunesse avide de s'exprimer en français par la voie des chansons. La Société Historique de Saint-Boniface, La Société Franco-Manitobaine et le reste et le reste sans oublier ceux qui font partie de ce que l'on appelle, assez sarcastiquement, l'élite de Saint-Boniface, comme si le fait de réussir était répréhensible et de mauvais goût: Le temps des porteurs d'eau est fini.

J'y ai vu parmi ces gens une capacité de dévouement fort impressionnante à l'endroit de la francophonie et du fait français au Manitoba malgré toutes les rebuffades qu'ils subissaient de part et d'autre, puisque l'un des plus sérieux ennemis des franco-manitobains c'est encore certains franco-manitobains qui, non contents de renier leur culture, tentent de la détruire chez leurs confrères.

Les mois passèrent et j'ai constaté peu après avoir quitté la salle des nouvelles pour le micro que le fait français était peut-être plus vivant en dehors de Saint-Boniface qu'à Saint-Boniface même. J'ai participé en compagnie de Christian Leroy à une boîte à chansons à Notre-Dame-de-Lourdes dont je me souviendrai très longtemps à cause d'un accueil chaleureux et empressé; par la suite il ne m'a pas été donné, faute de temps, de renouveler l'expérience ailleurs. J'ai constaté également cette vie francophone à l'extérieur de Winnipeg métropolitain par les nombreuses réponses qui me venaient lors de concours: soit Saint-Claude, St-Pierre, St-Malo, Notre-Dame-de-Lourdes, La Broquerie et autres.

Il m'arrivait assez régulièrement de discuter avec diverses personnes dans des réunions lors de réceptions de spectacles et à chaque fois que j'ai eu à converser avec des francophones auxquels se joignaient un ou deux anglophones, l'anglais prenait le dessus à mon grand désarroi.

Les conversations des étudiants en matière de français me déroutaient aussi parce que je ne voyais pas leur raison d'être. Il est tout-à-fait inacceptable à mes yeux, oreilles, d'entendre un jeune francophone dire à son camarade de classe francophone qui s'adresse à lui en français: "Don't speak French, speak white." ou "What's the matter with you."

C'est peut-être acceptable à un certain âge parce que le jeune étudiant anglophone a subi tout au cours de sa jeunesse un lavage de cerveau où on lui a répété des phrases de fondement comme "Those dirty French Canadians", "What's the matter with them again", "If you're looking for trouble, meet a French Canadian.". Mais lorsqu'un étudiant a quinze ou seize ans, il doit être en mesure de porter un jugement basé sur autre chose que l'émotion. Que certains jeunes et combien d'adultes adoptent cette attitude discriminatoire n'a rien d'étonnant puisque certains médias d'information anglophones ne se gênent pas pour véhiculer cette ligne de pensée à l'occasion. J'en veux pour preuve un exemple récent où à la télévision, un message se disait comme suit à peu près textuellement: "Cette semaine, soyez bons avec vos voisins, qu'ils soient noirs, indiens ou canadiens français." Y a de quoi vous faire lever les cheveux sur la tête!

Est-il normal de se faire dire par les employés de services publics - voirie - police - téléphone - gouvernements - "Sorry, I don't speak French"?

De voir les gens se retourner et afficher un regard inquisiteur à chaque fois que l'on s'exprime en français dans un autobus, dans les élévateurs ou escaliers roulants des grands magasins ou restaurants?

Est-il normal de trouver dans une même famille des jeunes gens qui parlent un français très appréciable et d'autres qui se refusent carrément à le parler?

Est-il normal que le franco-manitobain soit anti-Québécois. Est-ce parce qu'il se sent dépassé? Est-ce parce qu'il craint son influence? Est-ce parce qu'il a peur de ne pas pouvoir s'exprimer en français avec autant d'aisance? Si tel est le cas, le franco-manitobain n'a pas a s'en faire outre mesure parce qu'après quelques années de vie dans ce même milieu, il est étonnant de voir et d'entendre parler les franco-manitobains pour la plupart dans un français fort acceptable et parfois même supérieur à celui de bien des québécois joualisés. Que les franco-manitobains perdus depuis leur enfance dans une mer anglophone puissent réussir à faire flotter de plus en plus visiblement leur français est plus qu'une performance. Après cinq années dans l'ouest, il m'arrive maintenant de converser avec des francophones strictement en anglais, de négliger de demander une réponse, un service, un employé francophone parce qu'à la longue c'est agaçant et qu'on n'a pas toujours le temps d'attendre.

Je suis québécois d'accord, mais aussi canadien français et si vous me le permettez un peu franco-manitobain parce que je comprends bien des choses et j'ai vécu bien des expériences et vois d'un oeil bien différent les francophones de l'ouest, avec qui je suis peut-être parvenu à voir une même ligne de pensée, à être sur une même longueur d'ondes.

Chaque fois que je prépare une émission de chansons, je tente de sortir la crème des nouvelles chansons, des nouveaux compositeurs et interprètes, pour que le franco-manitobain puisse vibrer au même diapason que moi à l'endroit de cette culture francophone qui est si colorée, si riche et qui ne peut si l'on y prête attention que répondre à nos aspirations, à nos origines, à notre culture qui est à la base francophone malgré les apports extérieurs.

Je possède de plus en plus deux cultures, mais ne m'en sens point diminué, mais au contraire plus riche. Je ne crois pas à la violence. Je ne crois pas qu'il faille être pro-francophone ou pro-anglophone mais pro-canadien et protéger ce qui nous tient à coeur.

GERMAIN MASSICOTTE

Suite de la page 4

Vous comprenez certainement, comme homme public, que de telles choses puissent se produire; il m'est déjà arrivé à moi-même que des paroles que je n'avais jamais dites me furent attribuées. Je comprends que certaines déclarations au sujet de la marche d'un groupe d'étudiants de La Montagne vous offusquent et soyez assuré qu'elles m'offensent moi-même, mais je crois que la défense de la vie humaine vaut bien quelque soucis.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir fait part de vos justes revendications et bien que n'ayant pas été l'auteur de la fausse rumeur en question je ferai tout en mon pouvoir pour que justice vous soit faite.

Vous pouvez compter sur moi et mon entier dévouement pour la défense de la vie humaine non seulement "du berceau à la tombe" mais même dès le tout-début de la vie humaine.

Sincèrement vôtre,

Marcel Toupin

d'une région à l'autre

M. Armand Guenette 883-2390

ST-LAZARE

Félicitations à David et Beverly Belhumeur pour la naissance d'une fille, et à Linda Gurniak (née Dupont) pour la naissance de deux garçons.

Lors d'une rencontre avec M. Jean-Louis Hébert et Mme Marie Fournier, qui avait lieu les 11 et 12 avril, il fut décidé d'organiser un Mélo-Mani pour la fin d'octobre; ce Mélo-Mani serait précédé par une journée chantante pour l'école élémentaire. Merci à Marie et à Jean-Louis pour s'être dérangés et venir nous rendre visite.

La boîte à chansons organisée par les jeunes de la paroisse aura lieu le dimanche soir 27 mai, à l'auditorium de l'école élémentaire. Les jeunes vous réservent des surprises. Réservez cette date et venez entendre des talents de chez nous. Vous ne le regretterez pas.

Bonne chance aux élèves qui prendront part au Festival Théâtre Jeunesse qui a lieu à St-Boniface cette fin de semaine. Mme Leclair, institutrice, est responsable du groupe et a assumé la mise en scène de la pièce que présenteront nos jeunes.

Meilleurs voeux d'une heureuse retraite à MM. Louis Fleury et Jonas Boyer qui ont travaillé pendant de nombreuses années pour le chemin de fer Canadien national. Une soirée sociale avait lieu en leur honneur le vendredi soir 27 avril.

Le samedi 14 avril, St-Lazare avait la visite de l'honorable Ed Schreyer, premier ministre du Manitoba. M. Schreyer rencontra les conseillers du village et de la municipalité, ainsi qu'un groupe de paroissiens pour discuter des problèmes locaux. Pendant la réunion des hommes, Mme Schreyer et les enfants étaient les invités de Mme Léon Fouillard, où s'étaient réunis un groupe de dames. Après leur courte visite à Saint-Lazare, M. et Mme Schreyer se sont rendus à Rossburn où une soirée avait été organisée en leur honneur.

Mme Léopold Chartier 882-2202

STE-AGATHE

Mme Albert Péloquin, revenue de l'hôpital le samedi 21 avril, a pu jouir de la visite de sa fille, Sr Albertine de Marie-Reine, Alberta, et elle a pu profiter de ses bons services. Celle-ci était très contente de pouvoir passer la semaine de Pâques avec ses parents et aider sa mère en convalescence. Nous espérons que la santé de Mme Péloquin continuera de s'améliorer.

Tous sont heureux d'apprendre que M. Edmour Fontaine, qui a subi une intervention chirurgicale le mardi 24 avril à l'hôpital de Saint-Boniface, est en bonne voie de guérison. Espérons qu'il sera de retour à Ste-Agathe bientôt.

Le jeudi soir 26 avril, une quinzaine de personnes se sont rendues à l'école pour rencontrer M. Guy Duchesne, agent de liaison du secrétariat d'état; M. Jean-Louis Hébert, directeur du Centre culturel de St-Boniface; et Mme Marie Fournier, animatrice pour former le comité d'activités culturelles de Ste-Agathe et d'Aubigny. M. Richard Dorge fut choisi co-ordinateur et conduira une petite enquête pour connaître les désirs des intéressés sur le sujet.

Un bon groupe de parents et d'amis se sont rencontrés au Centre culturel et récréatif de Ste-Agathe pour un "shower" en l'honneur de Mlle Alice Baudry. De très nombreux et beaux cadeaux furent offerts à l'héroïne. Celle-ci fut très reconnaissante à toutes les personnes présentes pour cette belle fête surprise et les remercia très aimablement pour tous les cadeaux reçus.

Le 26 avril, Mme Raymond Lapointe revenait, très enchantée, d'un voyage à Vancouver, où elle accompagna sa soeur, Mme Aurèle Lacasse. Elles furent les hôtes de Mesdemoiselles Madeleine et Suzanne Lacasse, fille de celle-ci. Elles en profitèrent pour visiter la ville de Victoria et plusieurs points d'intérêt de la côte du Pacifique. Elles ont joui d'une température idéale au cours de leur voyage et spécialement la journée de Pâques qui fut magnifique.

Mme Emile Abraham 256-8065

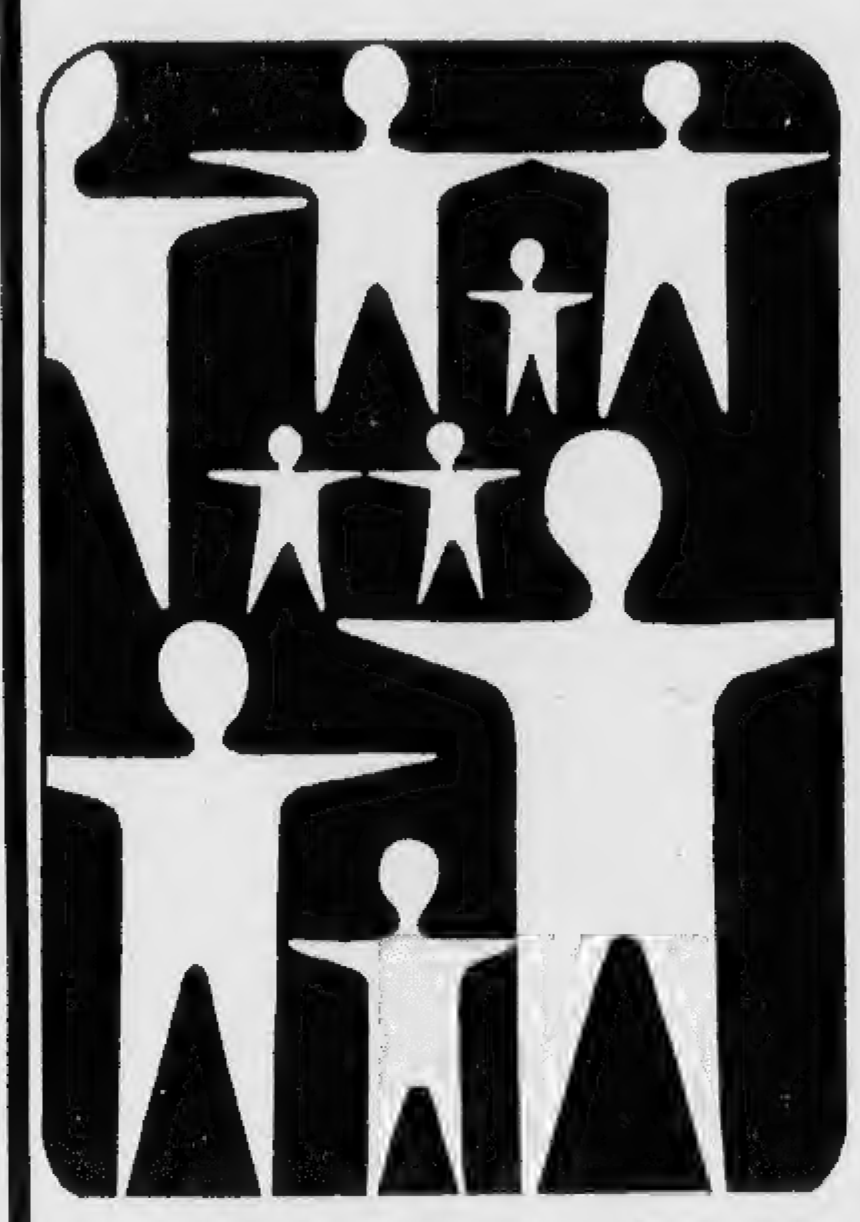
GRANDE-POINTE

LA PREMIERE COMMUNION DES ENFANTS. Environ 27 élèves de la 2e année recevaient la sainte communion pour la première fois le jour de Pâques. Dans une cérémonie touchante, les premiers communiants firent l'offrande du pain et du vin à la consécration, tous des nouveaux coeurs dans l'espoir de la résurrection.

LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES a eu ses élections à la dernière réunion du mois d'avril. Voici le nouvel exécutif: présidente, Mme Agnès Haddock; ex-présidente, Mme Dolorèse Laurendeau; première vice-présidente, Mme Augustine Abraham; deuxième vice-présidente, Mme Lucette Molin; troisième vice-présidente, Mme Lorraine Trudeau; secrétaire, Mme Louise Trudeau; trésorière: Mme Lucie Dupuis. Félicitations au nouvel exécutif, et remerciements sincères à l'exécutif sortant de charge.

Le jour de la fête de notre patronne, Notre-Dame du Bon Conseil, fut célébrée en notre église paroissiale une messe par notre curé l'abbé Dacquay. A cette occasion, il y eut 5 nouvelles dames recrues, qui firent leur engagement-promesse à la Ligue. Félicitations et bravo!

Grande-Pointe perdait deux de ses pionniers récemment: M. J. Keweriga, âgé de 91 ans, et Mme Anna Blahnik, âgée de 87 ans. Nos condoléances aux familles éprouvées.



ETRE PARENTS D'ADOLESCENTS EN 1973

Quatre rencontres : les 6 - 7 - 8 - 9 mai à 8h p.m.

A la Cathédrale Saint-Boniface

Un projet de "Couple et Famille F.N.D." et de la paroisse Cathédrale avec l'aide de la Société Franco-Manitobaine.

ANNIVERSAIRES des membres du Plan de Sécurité Familiale

M. Denis Beaudette, rue Des Meurons, Saint-Boniface	du 2 mai
M. Maurice Lacroix, Saint-Pierre	du 2 mai
M. Claude Legal, avenue Ferndale, Saint-Boniface	du 2 mai
M. Ferdinand Lansard, Sainte-Anne	du 4 mai
M. Louis Lemoing, rue Vincent Massey, Saint-Boniface	du 5 mai
M. Benoit Guyot, rue Archibald, Saint-Boniface	du 6 mai
M. Théodore Labossière, rue Des Meurons, Saint-Boniface	du 6 mai
M. Gérard Desrosiers, Sainte-Anne	du 7 mai
Dr Réginald Champagne, Elie	du 8 mai
M. Maurice Lussier, avenue Havelock, Saint-Vital	du 8 mai
M. Gérard Tétrault, La Broquerie	du 8 mai
M. Denis-J. Couture, Place Cabana, Saint-Boniface	du 9 mai
M. Hubert Hacault, Bruxelles	du 9 mai

LA SFM VOUS INFORME 233-4915

BOURSES - S.F.M.

Comme prévu dans son programme 1972-73, la S.F.M. a offert un service de bourses à la population franco-manitobaine.

Soixante-treize formules de demandes ont été envoyées à divers groupes et individus qui les demandaient à travers toute la province.

Il était également possible de faire vérifier les formules complétées auprès des coordonnateurs en éducation.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bon succès à tous les candidats et à assurer une continuation de ces services l'an prochain.

SACRÉ-COEUR

Lors de leur assemblée régulière du 24 avril, la commission scolaire de Winnipeg a mis au point les règlements concernant l'acceptation de l'école du Sacré-Coeur en tant qu'école publique bilingue de la ville de Winnipeg.

Lors d'une assemblée précédente, la commission scolaire avait approuvé que des fonds soient consacrés sur leur budget aux opérations de l'école dès septembre 1973.

A la réunion du 24 avril, les commissaires ont établi les règlements suivants :

— l'école sera ouverte à tout élève, quelle que soit son origine ethnique;

— la commission scolaire fournira le transport pour les élèves de la maternelle à la 7e année qui demeureront au-delà de 3/4 de mille de l'école.

La Société Franco-Manitobaine a collaboré à ce projet avec la paroisse du Sacré-Coeur depuis mars 1972. L'école Sacré-Coeur sera la première école publique bilingue dans la division scolaire de Winnipeg.

Un jeune étudiant américain désire séjourner une période d'environ trois semaines dans une famille française afin d'améliorer et de perfectionner son français. Si vous êtes intéressé à accueillir ce jeune étudiant, veuillez composer 233-4915 et demander à parler à M. Emile Hacault.

Un groupe de citoyens de La Broquerie vient d'adresser une demande de subvention auprès du gouvernement fédéral afin qu'ils puissent visiter la ville d'Ottawa et les régions avoisinantes. Si la demande est acceptée, un groupe de 30 personnes profiteraient d'un séjour d'une semaine dans la région de la capitale nationale.

NOTRE-DAME

Le mardi 24 avril eut lieu la 2e réunion concernant la formation d'un Comité culturel à Notre-Dame-de-Lourdes. Environ 50 personnes étaient présentes. Il y eut des explications données par Raymond Delaquis concernant le but de cette réunion, et les travaux que l'on pouvait envisager. Il y eut ensuite élection. Huit personnes furent présentées, et 6 postes devaient être remplis. Puis il y eut discussion pour savoir quels ateliers allaient être formés. Il fut décidé de faire un sondage sur notre journal local. Ensuite, il y aura compilation des avis reçus, et le Comité se basera sur ces avis pour mettre les ateliers en marche. Ceci débutera probablement en septembre. Un représentant de chaque atelier qui sera formé fera partie du Conseil. La réunion terminée, les 6 personnes élues restèrent pour former le Comité. Furent élus: Raymond Delaquis, président; Soeur Simone Parent, vice-présidente; Thérèse Bazin, secrétaire; Bertrand Lesage, trésorier; Huguette Delaquis et Albert Dupasquier, conseillers.

CLUB 4-H. La soirée d'exposition des articles confectionnés par les membres du Club durant l'année aura lieu le 17 mai à 7h30, à la salle paroissiale. Les commentaires devront être remis à Mme A. LeNéal avant le 13 mai. Un comité de démonstration s'est formé: Liliane Lesage, Gérald Comte, Guy et Diane Mac, furent élus.

DEVELOPPEMENT ET PAIX

Plusieurs groupes organisent depuis quelques années des "Repas de la Faim" pour sensibiliser les gens au grand problème de la faim dans le monde. C'est dans ce but que mercredi, le 18 avril, nous avions à l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes le "Repas de la faim".

Celui-ci s'est déroulé en trois parties. D'abord, il y a eu le repas qui consistait d'un petit pain et de la salade au chou suivi plus tard d'un verre de jus. En second lieu, un montage intitulé PAR AMOUR nous présenta une nouvelle vision sur le Tiers-Monde. Il ne suffit pas d'avoir pitié des gens plus pauvres que nous mais il faut les aimer: "Par amour partage ton pain
Par amour partage ton toit
Par amour partage ton coeur
Par amour partage ta vie."

Le geste symbolique de partage consistait en une offrande de petites économies que certains élèves avaient faites.

Nous enverrons très bientôt un chèque de $300.00 à Développement et Paix à Montréal.

Je remercie les élèves pour leur collaboration et leur offrande.

LORETTE

Mme R. Therrien 878-3341

Nous sommes heureux d'apprendre que M. René Gobeil, autrefois de Lorette, revient au Manitoba avec sa famille pour prendre la gérance de la Banque Canadienne de St-Pierre. Depuis quelques années, il était transféré à Montréal comme employé dans une Banque de Montréal.

Félicitations à M. Cyrille Durand, qui doit prendre la gérance de la Caisse populaire au Parc Windsor. Nous lui souhaitons bonne chance. Par contre, nous regrettons de le perdre à Lorette, où il était assistant-gérant de notre caisse.

Penner Sons de Bleumonort est à construire notre nouvelle Caisse à Lorette. Il est tout probable que la construction sera terminée par le mois d'août. Notre Caisse actuelle est trop petite pour répondre de façon satisfaisante aux besoins des gens.

Félicitations aux étudiants et autres personnes de Notre-Dame-de-Lourdes, pour leur marche sur le Palais législatif, afin d'abolir l'avortement dans notre province. Des gens bien pensants et chrétiens se trouvent très nombreux, plus qu'on ne le pense, dans notre province.

Dates à se rappeler: 10 juin – tournoi de balle-molle, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, conseil Goulet; 17 juin – grand tournoi de balle dure, organisé par le Centre sportif de Lorette.

SOMERSET

Mme Odile Ostrowski 744-2310

Mlle Sonia Ostrowski

Au concours de poésie Pandora, organisé par l'Association des professeurs d'anglais du Manitoba, Sonia Ostrowski, en onzième année à l'Institut collégial de Somerset, s'est méritée le deuxième prix (dix dollars) dans la catégorie pour étudiants des écoles secondaires de la province.

Son poème français "La nuit, la pluie et le vent", que l'Association a maintenant soumis au concours Pandora national, sera publié à l'automne dans un volume contenant les meilleurs poèmes de l'année du Manitoba. Une trentaine d'étudiants de Somerset participaient à ce concours provincial dans la langue de leur choix.

LES DAMES AUXILIAIRES

Les Dames auxiliaires de l'hôpital de Swan Lake organisent un thé et une vente d'objets usagés qui auront lieu au sous-sol de l'Eglise Unie de Swan Lake, de 2h à 5h, le samedi 26 mai prochain. Les dames de Somerset qui veulent contribuer à cette bonne oeuvre n'ont qu'à communiquer avec Mme Armand Van De Kerckhove.

LE "MID-WEST FLYING CLUB"

Raymond Lussier, fils de M. et Mme Don Lussier, se mérite le prix de dix dollars offert au gagnant du concours lancé par le club d'aviateurs de la municipalité de Lorne afin de se trouver un nom approprié. Le club s'appellera désormais le "Mid-West Flying Club". Environ 150 personnes ont soumis des noms à ce concours.

CLUB 4-H

Le jeudi 26 avril, en la salle communautaire, une agréable soirée couronna les activités de l'année du club 4-H local, qui compte cinquante membres et dix-huit chefs. De nombreux travaux de couture, d'artisanat et de menuiserie étaient exposés.

La présidente, Jocelyne Labossière, souhaita la bienvenue aux nombreux parents et amis et rappela que cette année les clubs 4-H célèbrent le soixantième anniversaire de leur fondation.

Mme Barbara Metcalfe, économiste pour la région, félicita les membres et leurs chefs de leur bon travail et mentionna que le club 4-H compte aussi parmi ses activités des concours oratoires, des rallyes, des camps et des expositions.

Jacqueline Lussier et Janet Van Der Pyle furent choisies pour se rendre à Treherne y exposer leurs travaux, Karen Van Deynze Gisèle Mabon, Donna Clark, Mona Cornock et Lysanne Messner participeront au défilé de modes à Carman.

AUBIGNY

Mme Alice St-Onge 882-2380

Le lundi 23 avril, Mme Marie Fournier se rendit à Aubigny pour rencontrer les personnes intéressées à former un Comité culturel. Elle expliqua que le Centre culturel de St-Boniface reçoit un octroi fédéral à travers la SFM, bien qu'il travaille indépendamment. C'est donc grâce à cet octroi qu'ils peuvent aider les paroisses rurales qui désirent avoir des cours, soit en théâtre, chant, danses, peinture et même des cours d'étude seraient crédités par l'université, pourvu qu'il y ait 20 personnes d'inscrites par cours. Il fut décidé qu'Aubigny et Ste-Agathe s'organiseraient conjointement, afin que le cours qui serait donné dans l'une de ces paroisses serve pour les personnes des deux paroisses. Le projet immédiat pour Aubigny est de réorganiser la Chorale de chant pour l'église. On projette aussi de demander le 100 Nons pour une soirée sociale.

Plusieurs personnes d'Aubigny se sont rendues à la basilique de St-Boniface le 28 avril pour assister au mariage de Mlle Gisèle St-Onge, fille de M. et Mme Paul St-Onge, avec M. Denis Lanthier, fils de M. et Mme Romain Lanthier. Le mariage fut suivi d'une réception à l'"Union Centre", rue Portage. Gisèle est la petite-fille de M. et Mme Stanislas Robert d'Aubigny.

La réunion mensuelle de la Ligue des femmes catholiques qui devait avoir lieu le premier mai a été remise au 8 mai. La présidente demande à tous les membres d'être présents. Plusieurs décisions importantes devront être prises, et il faudra aussi remettre les bulletins de vote.

STE-ANNE

Mme Constance Tougas 422-5497

Félicitations à Monique Arbez, qui a mérité la médaille Pompidou, en se classant première au concours provincial de poésies françaises.

Le bazar des jeunes de la 9e année, qui eut lieu au Centre culturel, fut un véritable succès. Les profits vont à un voyage au Québec, projeté pour la fin de mai.

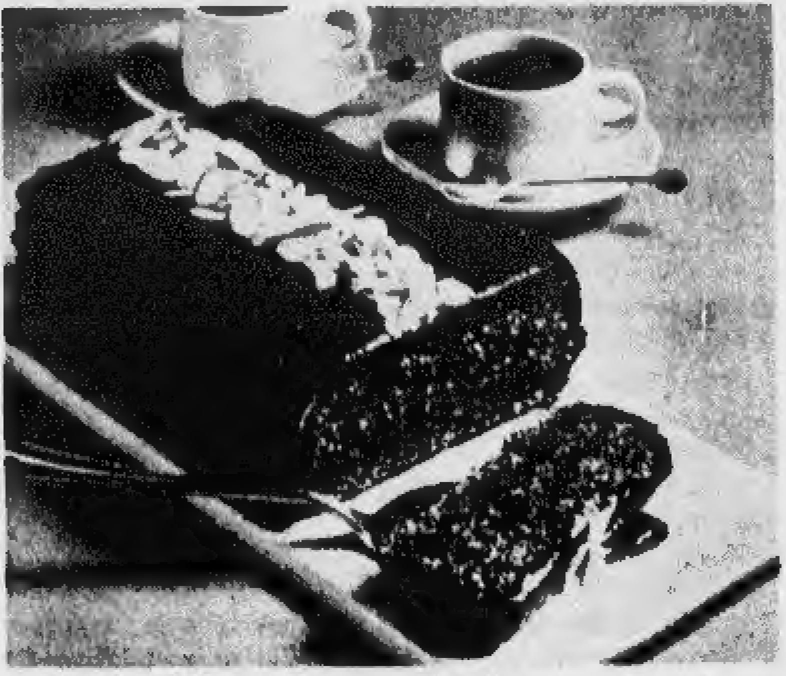
Nos plus sincères sympathies à Mme Marie-Louise Bernier, à l'occasion du décès de son frère, Albert Grouette.

Le mercredi soir 25 avril, à la Villa Youville, avait lieu la graduation de 17 aides gardes-malades certifiées. Celles-ci ont suivi un cours de 12 semaines. L'entrée des graduées se fit au son du chant "Elles ont gagné leurs épaulettes" chanté par les Hypothéqués et les invités, après quoi M. Robert Arbez, président de la Villa, souhaita la bienvenue et félicita chaleureusement les graduées et le personnel pour leur heureuse initiative de présenter ce cours. Ensuite, ce fut l'introduction des invités d'honneur: M. Louis Bernardin, administrateur, félicita à son tour les graduées et présenta le Docteur Gobeil, médecin en charge de la Division, qui remercia les professeurs du cours: Mme Margaret Sundell, qui a donné la première leçon, travaille en coopération avec le département de "Care Services" de Winnipeg; elle est en charge de l'entraînement des gardes-malades des 'nursing homes' de Winnipeg; Mlle Marguerite Barbour, en charge des activités dans les nursing homes, a parlé de ce sujet; Mlle A. Wrenchuk, diététicienne, a parlé de la préparation des repas; Mildred Herman, a donné des leçons sur la méthode de lever et transférer les patients d'un lit à un autre; Marguerite Smith, infirmière graduée avec plusieurs années d'expérience, a donné des cours de soins aux résidents; Sr Annette Sicotte, en charge du Nursing Home, infirmière graduée avec plusieurs années d'expérience, donna, de concert avec Mme Smith, des cours de soins aux résidents; le Docteur Gérald Gobeil, gradué en médecine, membre de l'équipe médicale de la clinique de Ste-Anne, donna un cours sur les maladies et affections diverses les plus fréquentes chez les vieillards, et l'importance d'adopter une attitude humaine et compatissante pour ces personnes; le Père Eugène Voyer, rédemptoriste, aumônier de l'hôpital Villa Youville depuis 1965, parla surtout de l'aspect religieux qui entoure le vieillard; Peggy Turner, travailleuse sociale pour la région est, parla de la classification et de l'admission des résidents; M. Louis Bernardin, gradué et membre du Collège des directeurs des Services de Santé, dirigeait ses remarques surtout sur la planification, l'organisation et la direction d'un foyer; il souligna la nécessité d'assurer un service personnel afin de bien réussir.

Il y eut ensuite quelques chants des hypothéqués qui furent très appréciés de l'auditoire. Ensuite on procéda à la présentation des certificats, par Mme Marguerite Smith et Soeur Sicotte. On attribua un prix à Mme Anita Lambert (notes de 100%); Mme Lambert remercia au nom des graduées. Mme Marie-Jeanne Trudeau, présidente de l'Association du personnel, offrit un cadeau-surprise aux graduées, sous la forme d'une photo du groupe. Après avoir pris des photos, tous se sont rencontrés pour un goûter délicieux dans une atmosphère cordiale.

propos de saison...

Un gâteau aux graines de pavot



P, la seizième lettre de l'alphabet, n'a pas l'air tres importante par elle-même mais . . . combinez-la avec d'autres lettres et les mots produits évoquent une grande variété d'images. Aujourd'hui, le premier mot à venir à l'idee est printemps — le moment où mère nature enlève toutes traces de l'hiver en nous donnant une terre ensoleillée.

La nature fait les premiers pas en faisant le grand nettoyage du printemps. C'est à nous de suivre son exemple. L'heure est venue d'agir. La toute première chose à faire est de "nettoyer" le fichier de recettes, en gardant les recettes favorites et en ajoutant d'autres nouvelles recettes spectaculaires. Manquez-vous la recette extraordinaire pour le dessert de votre première soirée du printemps? Suivez ces conseils: P représente le printemps et le printemps est l'heure parfaite pour servir ce superbe gâteau: gâteau aux graines de pavot. La texture des graines de pavot est son attribut le plus remarquable et elle aide à rehausser la nouveauté de ce dessert.

Gâteau aux graines de pavot
1 1-2 tasses de graines de pavot
6 oeufs, séparés
1 tasse de sucre
2-3 tasse d'huile de mais
1 c. à thé de vanille
1 1-2 tasses de chapelure
2 c. à thé de poudre à pâte
1-4 c. à thé de sel

Mettre les graines de pavot dans une casserole de 2 pintes et les couvrir avec de l'eau. Amener à ébullition et les faire bouillir 30 minutes, en remuant occasionnellement, ajoutant plus d'eau si nécessaire. Passer dans un tamis très fin. Refroidir. Battre les blancs d'oeufs dans un grand bol jusqu'à ce que mousseux. Incorporer 1-4 tasse de sucre graduellement en battant les blancs d'oeufs en neige molle (jusqu'à ce qu'ils forment des pics). Mettre de côté. Battre les jaunes d'oeufs dans un grand bol jusqu'à ce qu'ils soient épais et jaune citron. Incorporer graduellement l'autre 3-4 de tasse de sucre, l'huile de mais et la vanille. Incorporer les graines de pavot. Mélanger ensemble la chapelure, la poudre à pâte et le sel. Ajouter ces ingrédients secs au mélange de



TOURBILLON. — Pour la fille dans l'vent une robe coquette en jersey d'acétate imprimé de rouge et marine ou de noir et jaune qui s'amuse avec des pois, des étoiles et des fleurs pour former un dessin presque conventionnel. Les plis font une jupe follement jeune, ils sont pressés/permanents et un tricot fait la haute encolure, les poignets et la ceinture. Une robe pour un printemps joyeux. Par Algo-Ettes.

Comment faire de votre enfant un bien mauvais sujet plus tard?

1 — Donnez à votre enfant tout ce qu'il veut. Il acquerra ainsi en grandissant la conviction que tout lui est dû.

2 — Quand il commence à dire des grossièretés, riez. Il se croira très malin.

3 — Ne lui donnez aucune formation religieuse. Attendez qu'il ait 21 ans pour le "laisser choisir lui-même".

4 — Ramassez tout ce qu'il laisse traîner, livres, chaussures, vêtements et faites tout à sa place. Il prendra l'habitude de rejeter systématiquement toutes les responsabilités sur autrui.

5 — Disputez-vous souvent en sa présence. Plus tard, les ménages désunis lui paraîtront normaux.

6 — Donnez-lui autant d'argent de poche qu'il voudra. Ne lui permettez pas de le gagner par son travail. Pourquoi n'aurait-il pas la vie plus facile que vous?

7 — Donnez-lui toutes satisfactions possibles en matière de nourriture, de boisson, de confort. Les refus risquent de lui donner de fâcheux complexes.

8 — Donnez-lui raison contre les voisins, les professeurs, les agents de police. Ils lui en veulent tous.

9 — Quand il commencera à mal tourner, justifiez-vous en disant: "Je n'ai jamais rien pu faire de lui!"

10 — Préparez-vous à une triste existence. C'est ce qui vous attend.

(Tiré du Reader's Digest).

• Conseils pratiques

Ne négligez pas les maux bénins

La plupart d'entre nous n'avons ni le temps, ni la tendance d'aller chez le médecin chaque fois que nous eternuons ou qu'une douleur nous tourmente. Nous préférons recourir à nos propres moyens et, habituellement, nos remèdes nous soulagent sans nous nuire.

Cependant, un remède administré à tort peut avoir, même pour des maux bénins, des conséquences graves, dit le Conseil canadien de la santé familiale.

En général, le traitement d'une coupure consiste à laver la plaie et à la panser. Une coupure infectée, ou infligée par un instrument sale, ou une coupure qui saigne abondamment, nécessite un traitement médical immédiat.

Un massage pour détendre les muscles ou un liniment appliqué sur une épaule ou un dos douloureux peuvent soulager les symptômes, mais si la douleur persiste, elle peut être le signe avant-coureur d'une maladie grave.

Un simple refroidissement se traite par le repos au lit. Dans la plupart des cas, un breuvage chaud et un comprimé analgésique contribuent à réduire la fièvre et à calmer les maux de tête. Il est utile d'avoir toujours sous la main des désinfectants et des pommades. N'oubliez pas cependant que de sérieuses complications peuvent survenir à la suite d'un rhume négligé, surtout chez les enfants et les vieillards.

Si la douleur persiste, ou si vos symptômes ne disparaissent pas au bout de quelques jours, cessez de prendre les médicaments que vous achetez librement dans les pharmacies. Consultez votre médecin, et n'oubliez pas de lui dire quels sont les médicaments que vous avez pris. En lui dissimulant ces renseignements, vous pourriez fausser son diagnostic.

Même si vous pensez avoir la même maladie qu'une autre personne de votre connaissance, ne prenez jamais les médicaments qui lui ont été prescrits. L'ordonnance rédigée par le médecin tient compte de vos symptômes, de votre état général, de la tolérance de votre organisme aux médicaments, de votre âge et même de votre poids et de votre taille — pas de celle des autres.

ailleurs au Canada

EN ALBERTA

LE FONDS COMMÉMORATIF JEAN PATOINE

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

La mort du Rév. P. Jean Patoine, O.M.I., le 25 septembre 1972, prive la communauté francophone de l'Alberta d'un de ses amis les mieux connus. Il était respecté non seulement parmi les siens en Alberta, mais aussi dans les conseils interprovinciaux et au niveau même du gouvernement fédéral. Le P. Patoine a été pour tous un modèle de vitalité et un idéal à imiter dans la poursuite du devoir.

Le P. Patoine sera sans doute mieux rappelé à cause de ses efforts pour le maintien du français et de la vie française dans notre belle province de l'Alberta.

Une des dernières entreprises du P. Patoine a été la fondation du premier club Richelieu dans l'Ouest. C'est pourquoi le Club Richelieu Edmonton a établi le Fonds Commémoratif Jean Patoine le 27 septembre 1972. Ce fonds est établi afin de conserver la mémoire de cet homme bon, prêtre dévoué à son sacerdoce, homme engagé dans les oeuvres de la jeunesse, un patriote toujours au service de la cause française dans son pays adoptif de l'Alberta.

BUT:

Etablir un fonds permanent dont les intérêts serviront à établir une ou deux bourses annuelles qui seront décernées à des étudiants pour l'étude du français ou de la pédagogie française. Ces études devront habituellement se poursuivre au Collège Universitaire St-Jean à Edmonton, Alberta. Dans des cas exceptionnels ces études pourront se poursuivre dans d'autres institutions où le français est enseigné.

ADMINISTRATION:

Le Club Richelieu Edmonton parraine le Fonds Commémoratif Jean Patoine.

L'administration du Fonds Commémoratif Jean Patoine est la responsabilité de sept fiduciers dont deux seront des fiduciers permanents et cinq autres seront nommés annuellement.

Les fiduciers permanents seront:

Jean Gilles Blain, M.D. F.R.C.P., (c) Neurologue, ancien président Club Richelieu, Roger Motut, PhD., Doyen département des langues romanes U. de A., ancien président de l'A.C.F.A. provincial.

Les fiduciers annuels seront:

Le président en fonction du Club Richelieu Edmonton. Le président en fonction de l'Association Canadienne Française de l'Alberta. Le Rév. P. Provincial des Oblats de Marie Immaculée. Un représentant du Collège Universitaire St-Jean. Un représentant élu des membres du Club Richelieu Edmonton.

Les fiduciers se réuniront dans un délai d'un mois suivant l'enregistrement de cette charte et au moins une fois par année suivant la première assemblée.

Les fiduciers éliront par simple vote majoritaire entre eux un exécutif composé d'un président; un secrétaire-trésorier et un vice-président.

Le secrétaire-trésorier convoquera les assemblées générales et spéciales en donnant un avis d'au moins quinze jours à tous les fiduciers.

Dans le cas de la démission ou du décès d'un des fiduciers permanents, l'exécutif du Club Richelieu Edmonton en fonction désignera un remplaçant pourvu que celui-ci soit approuvé par les deux tiers des membres du Club Richelieu Edmonton.

L'A.C.F.A. enregistrée au ministère du revenu national comme oeuvre charitable sera responsable de l'administration du Fonds Jean Patoine si le Club Richelieu Edmonton ou les fiduciers cessent de fonctionner après paiement des dettes du Fonds.

SOURCE DES FONDS

Une campagne de sollicitation auprès des amis du Rév. P. Jean Patoine sera entreprise et sera terminée le 31 décembre 1973. Un reçu pour fin d'impôt sera remis aux donateurs. Les argents reçus seront investis dans un fonds de la Caisse Francalta.

Les intérêts perçus de cet investissement formeront le montant de la bourse.

SELECTION DES CANDIDATS

Par demande des étudiants.

Par la présentation d'un travail en français qui sera jugé par un comité formé à la discrétion des fiduciers. Le gagnant devra présenter son travail au Club Richelieu Edmonton. La bourse sera remise au gagnant d'une façon officielle au banquet annuel du Club Richelieu Edmonton.

CHANGEMENT A LA CONSTITUTION

Tout changement à la constitution devra être soumis aux membres du Club Richelieu Edmonton ainsi qu'à l'exécutif des organisations représentées par les fiduciers au moins soixante jours au préalable et approuvé par au moins les deux tiers des membres du Club Richelieu Edmonton ainsi que des deux tiers des organisations représentées par les fiduciers.

La date d'entrée en vigueur de ce document est le 4 avril 1973.

Les premiers fiduciers sont: Fiduciers permanents: Jean Gilles Blain, Roger Motut, Fiduciers annuels: Jacques Bernier, Jules Van Brabant, Rév. P.T. Bilodeau, Frank McMahon, Paul Pilon.

Dr Jean-Gilles Blain

AU QUÉBEC

NOS ÉVEQUES PRENNENT POSITION

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC)

Les Evêques du Québec ont pris position sur la question de l'avortement, et invitent les fidèles à emboîter le pas pour dénoncer ce crime contre la société.

Je me rends volontiers à cette invitation, d'autant plus que je n'ai pas attendu le document épiscopal pour lutter contre un mal qui menace de saper les forces vives de la nation.

Dans le document épiscopal on lit notamment ceci: "Parmi les valeurs que l'Eglise, dès l'origine et tout le long de son histoire, s'est donné pour mission de promouvoir et de défendre avec le plus de fermeté, le respect de la vie innocente, y compris celle de l'enfant dans le sein de sa mère, vient au tout premier rang. En contestant cette valeur, sur un point d'importance, la propagande actuelle en faveur de l'avortement libre remet radicalement en cause l'idée même sur laquelle notre civilisation chrétienne repose: l'idée que tous les hommes créés à l'image de Dieu, sont égaux par nature, et que, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, blancs ou noirs, riches ou pauvres, bien-portants ou infirmes, ils possèdent tous, dès la naissance et même dès la conception, les mêmes droits fondamentaux, à commencer par le droit à la vie qui est la condition et le support de tous les autres."

Les promoteurs de l'avortement libre, de poursuivre le document épiscopal "voudraient faire de l'avortement une pure affaire de conscience, à décider par chaque femme, en tête-à-tête avec son médecin sans aucune intrusion de la loi. Nous pensons, que chez un grand nombre de femmes, la conscience soutenue par l'instinct maternel et éclairée par la foi, est capable de protéger l'enfant qu'elles portent. Mais nous savons aussi que, dans un monde où, pour toute espèce de raisons, la maternité est souvent présentée et ressentie comme une servitude plutôt que comme un accomplissement, la conscience, chez un grand nombre de femmes, risque d'être obscurcie jusqu'au point où, sous un régime de large tolérance légale, l'avortement deviendrait, pour plusieurs, une simple question de commodité.

Les faits le prouvent sans conteste; dans tous les pays où l'avortement libre – ou ses équivalents – a obtenu droit de cité, la courbe des avortements a monté à un rythme vertigineux... Est-ce cela que nous souhaitons pour notre pays? Pour le Québec en particulier, où le taux annuel de natalité (15.2) pour mille est déjà le plus bas de toutes les provinces canadiennes, un des plus bas au monde, et où cette chute dramatique menace déjà sérieusement notre avenir collectif?

Les évêques québécois ne se contentent pas de rappeler le rigoureux devoir du respect de la vie, mais ils demandent aussi avec logique que nous rendions le milieu social plus accueillant pour l'entretien de la vie, par des mesures légales appropriées. La libéralisation de l'avortement serait de la part de la société une fausse solution à des problèmes humains, familiaux, sociaux bien réels, dont il importe d'identifier et de supprimer les causes. Il s'agit de fournir à la vie en germe des conditions d'accueil et d'épanouissement telles que, célibataire ou mariée, chaque mère en détresse et prise en charge par la communauté, redevienne vraiment libre d'obéir à la loi de sa conscience et de son coeur.

Voilà, je crois des propos sages qu'il importe de diffuser, voilà le vrai planning familial. L'autre, celui qui ne parle que de contraception par tous les moyens, l'autre qui ne reconnaît à l'enfant à naître aucun droit est à rejeter. Au lieu de gaspiller l'argent des contribuables à faire la propagande de l'avortement et à lancer de faux slogans, l'on serait mieux avisé de passer des lois qui favorisent la famille, son bien-être... et partant, la nation tout entière.

MAURICE HUOT

CALENDRIER SCOLAIRE
MAI 1973

	1 Jour 3	2 Jour 4	3 Jour 5	4 Jour 6
7 Jour 1	8 Jour 2	9 Jour 3	10 Jour 4	11 Jour 5
14 Jour 6	15 Jour 1	16 Jour 2	17 Jour 3	18 Jour 4
	22 Jour 5	23 Jour 6	24 Jour 1	25 Jour 2
28 Jour 3	29 Jour 4	30 Jour 5	31 Jour 6	



UNE HISTOIRE

Depuis la fondation en 1918, dans la paroisse Notre-Dame à Ottawa, de la première troupe scoute d'expression française jusqu'à l'incorporation de l'Association des Scouts du Canada, le 9 juillet 1969, un long chemin a été parcouru.

Des débuts difficiles mais une volonté bien arrêtée de pourvoir les jeunes catholiques d'expression française d'un scoutisme véritable, devaient en 1935, donner lieu à un premier accord avec le Conseil général canadien de Boy Scouts-Association, consacrant la naissance officielle de la Fédération des Scouts Catholiques de la Province de Québec. Son Eminence le Cardinal Villeneuve avait alors, au nom de l'Episcopat de la Province et à titre de chef scout de la Fédération, signé cet accord historique à Québec en présence de Lord Baden-Powell.

En moins de dix ans les activités du scoutisme canadien-français s'étendaient à presque tous les diocèses du Québec. Le champ d'action de la Fédération, de par l'accord avec les Boy Scouts du Canada, se limitait cependant au Québec et ce n'est qu'en 1948 que les groupes scouts des diocèses d'Ottawa, Pembrooke et Timmins, sur la frontière ontarienne, purent se joindre à la famille scoute catholique d'expression française du Québec. Dans les années '50 de nouveaux groupes se formaient à travers le Canada, dans les provinces de l'Ouest, en Ontario et dans les Maritimes. Pendant ce temps, les effectifs doublaient au Québec.

Il devenait impérieux de regrouper toutes ces forces vives pour assurer, partout au Canada, une direction et une animation propres à assurer au scoutisme catholique d'expression française sa survie et son épanouissement. Ce qui fut fait avec la mise sur pied en 1961 de l'Association des Scouts Catholiques du Canada. On comptait alors 19,000 membres dans huit des dix provinces canadiennes.

Un pas de plus fut réalisé en 1967 lorsqu'un accord fut signé par les dirigeants des Boy Scouts du Canada et des Scouts Catholiques du Canada (secteur français) reconnaissant à cette dernière le droit de faire son travail d'éducateur auprès des jeunes catholiques d'expression française partout au Canada. Ce nouvel accord était signé à Ottawa, en présence de feu le gouverneur général Georges P. Vanier, alors Chef Scout du Canada, qui déclarait à cette occasion: "J'ose dire que cette date marque un événement mémorable dans la vie du Canada. Les Scouts Catholiques du Canada, secteur français, et la Boy Scouts of Canada, par leur affiliation, joueront un rôle de première importance dans l'unité de notre pays."

La dernière étape fut franchie le 9 juillet 1969 alors que la loi particulière du parlement canadien incorporant l'Association des Scouts du Canada, recevait l'assentiement royal. Officiellement incorporée, l'Association compte présentement 32,000 membres, dans neuf provinces. Tout en vivant les aspirations de la jeunesse d'expression française et de foi catholique au Canada, ils fraternisent avec 18 millions de jeunes appartenant au scoutisme mondial. Leurs aventures, leurs projets, leurs entreprises se réalisent dans 1,000 unités scoutes dispersées dans 35 districts.

Venus de tous les milieux de la société, ils découvrent ensemble leur mission de jeunes, de citoyens et de chrétiens.

Ils sont louveteaux (9 à 12 ans), éclaireurs (12 à 14 ans), pionniers (14 à 17 ans), routiers ou compagnons (17 à 20 ans). Pourtant, quel que soit l'âge de ses membres, le scoutisme demeure pour eux une aventure de garçons, voulue, préparée, réalisée et revisée en équipe, avec l'aide d'éducateurs, dans un esprit constant de progression personnelle et communautaire. Respectant les principes d'éducation et de psychologie des garçons, le scoutisme leur propose des aventures adaptées à leurs besoins, à leurs intérêts et à leurs capacités, selon leur âge.

DES SERVICES

L'Association assure à ses membres de nombreux services. En 1970, elle organisait un jamboree national qui rassembla 2,000 jeunes à Roberval, au Lac St-Jean. En 1971, ce furent un Rond-Point pour 800 pionniers aux Iles-de-la-Madeleine, un Carrefour pour 400 éclaireurs à St-Roch-de-Mékinac et 50 garçons participèrent au jamboree mondial au Japon. En 1972, ce sont un rassemblement pour 400 louveteaux et un Rover Moot pour 200 routiers. En 1973, ce sera un nouveau jamboree national...

Chaque année, en octobre, les amateurs de radio participent au jamboree-sur-les-ondes... Le Journal TELE-SCOUT est adressé à tous les membres de l'Association... Des stages de formation sont organisés pour les chefs scouts... Vingt publications sont à la disposition des garçons et des chefs...

Chaque année, de nombreuses rencontres permettent aux membres des cadres des districts de fixer les grandes orientations de leur Association.

SEMAINE NATIONALE DES TRANSPORTS

OTTAWA — Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé aujourd'hui que la semaine du 13 au 19 mai serait désignée Semaine nationale des transports au Canada. Selon lui, dans les années à venir, les Canadiens prendront de plus en plus conscience de l'importance des transports dans leur vie quotidienne.

M. Marchand est président honoraire de la Cinquième semaine annuelle nationale des transports qui vise à souligner le travail de plus de 600,000 Canadiens employés dans les services des transports du pays.

"Etant donné la vaste étendue du territoire canadien, a déclaré le Ministre, il a fallu doter le pays de réseaux de transports terrestres, maritimes et aériens à la fois économiques et efficaces pour assurer le déplacement des personnes et des marchandises. Le rythme de l'essor des services de transports a pu être maintenu par les employés actuels grâce à leur détermination à relever les défis d'un secteur d'activité en constante évolution et aussi grâce à leurs efforts visant à donner à cette industrie un dynamisme égal à celui dont jouit l'ensemble du pays."

Toutes les activités au pays dépendent dans une certaine mesure des services de transports. La Semaine des transports a donc été créée pour que la population prenne conscience de ce fait et pour souligner l'importante contribution de cette industrie à l'essor constant du Canada.

En proclamant la Semaine nationale des Transports, M. Marchand a exprimé l'espoir que tous les Canadiens prendront part aux activités spéciales qui seront organisées à cette occasion pour mieux connaître la place toujours grandissante qu'occupent les transports dans notre vie quotidienne.

SYSTÈME À DEUX PRIX

OTTAWA, le 25 avril 1973. Les paiements selon le système à deux prix pour le blé seront versés aux détenteurs de livrets de permis spéciaux ainsi qu'aux détenteurs de livrets de permis réguliers qui ont livré du blé durant la récolte de 1971-72, a annoncé aujourd'hui l'honorable Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Les détenteurs de livrets de permis réguliers devraient recevoir les paiements basés sur l'emblavure d'ici les deux prochaines semaines. Les détenteurs de livrets de permis spéciaux seront ensuite payés aussitôt que possible, a dit le ministre.

Ce paiement ne sera versé qu'à ceux qui ont livré du BLÉ grâce au livret de permis spécial de la Commission, valide pour 1971-72. On paiera sur livraison du blé jusqu'à un maximum de 512 boisseaux par détenteur de livret de permis spécial au tarif de sept cents le boisseau, fournissant un paiement maximum de $315.84.

Les producteurs qui détiennent à la fois des livrets de permis réguliers et spéciaux ne pourront pas recevoir plus que $541.44, montant maximum auquel ils sont admissibles en vertu du paiement régulier.

Projets Nouveaux Horizons

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé l'octroi de 175 subventions (5e tranche), au montant total de $969,-140 dans le cadre du programme Nouveaux Horizons. Ces projets concernent plus de 25,000 personnes.

Le programme Nouveaux Horizons, qui est administré par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a pour objectif d'aider les personnes retraitées à élaborer et réaliser des projets devant profiter à elles-mêmes et à la collectivité.

AU MANITOBA:

Brandon, "Film Committee of Assiniboine Historical Society", $1,000 pour la production d'un film sur les pionniers.

Eddystone, "Young at Heart Club", $4,800 pour un Centre communautaire à West Lake.

Elie, "Elie Sunshine Group", $2,035 pour les programmes du groupe.

Inwood, "Over 50 Club", $494 pour les activités du Club.

Moosehorn, "Moosehorn Senior Citizens Handy Craft", $7,892 pour les travaux d'artisanat.

Rivers, "The Rivers Pioneer Club", $2,874 pour une pelouse de "Lawn bowling".

Riverton, "Riverton and District New Life Action Group", $10,900 pour l'organisation et les entreprises du groupe.

Russell, "Russell Friendship Club", $1,820 pour l'amélioration du Centre de l'Amitié.

Saint-Eustache, "Young of Hearts" (Jeune de coeur), $6,228, pour le projet "Rendez-Vous".

Selkirk, "Selkirk and District Senior Citizens Club", $6,750 pour les programmes du Club des personnes âgées du district de Selkirk.

Strathclair, "Strathclair Fellowship Association", $8,455 pour le projet "horizons plus clairs".

Winnipeg, "Ukrainian Senior Citizens Club", $10,-060 pour les initiatives du Club.

Winnipeg, "Fraternal Order of Eagles", $4,325 pour le Club des dîners du jeudi soir.



PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

4-630-8 P



LA VERITE

C'est pourquoi, quiconque se rendra humble comme ce petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux.

St-Matthieu - ch. 18, v. 4

Timbre de 8 cents en l'honneur de Joseph Howe

OTTAWA – Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que les Postes canadiennes émettraient, le 16 mai 1973, un timbre de huit cents pour marquer le centenaire de la mort de Joseph Howe, ancien premier ministre et lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

"Joseph Howe était un homme plein de talent, à la fois poète, journaliste, orateur et politicien, a rappelé M. Ouellet. Il défendit avec tant d'ardeur la cause de la réforme gouvernementale qu'il devint l'un des personnages les plus controversés et les plus influents de la Nouvelle-Ecosse pendant les années critiques qui précédèrent la Confédération."

C'est le journalisme qui amena Joseph Howe à la politique. En 1827, il acheta le journal "Novascotian" et, deux ans plus tard, il y ouvrit une rubrique intitulée "Legislative Reviews". Il y discutait avec ses lecteurs des affaires locales et internationales en essayant de les intéresser aux mouvements réformistes de l'époque. Il mit aussi ses talents d'écrivain et d'orateur au service du parti de la réforme pendant et après les élections de 1830.

Comme journaliste, Howe était déjà un porte-parole particulièrement éloquent du mouvement réformiste, mais voulant jouer un rôle plus actif et réaliser ses idées, il entra sur la scène politique aux élections de 1836. Son cheval de bataille était qu'il fallait aux habitants de la Nouvelle-Ecosse un gouvernement responsable devant le peuple.

Howe fut élu à l'Assemblée provinciale et ce fut le début d'une carrière politique qui allait durer 37 ans. Il fut nommé successivement président de l'assemblée et membre du Conseil exécutif (1841), secrétaire provincial (de 1848 à 1854 et en 1860), et enfin premier ministre (de 1860 à 1863). En 1869, il entra au gouvernement fédéral où il devint secrétaire d'Etat pour les provinces. Il resta à ce poste jusqu'en mai 1873, date où il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Trois semaines plus tard, le 1er juin 1873, Joseph Howe mourut subitement à l'Hôtel du gouvernement à Halifax. Au lendemain de sa mort le "Halifax Morning Chronicle" résumait ainsi les sentiments de ses concitoyens: "De 1827 jusqu'à sa mort, 'Joe Howe' a été à la tête de tous les grands changements politiques survenus en Nouvelle-Ecosse."

Le timbre émis en l'honneur de Joseph Howe a été dessiné par Allan Fleming, de Toronto. De format vertical, il représente un portrait de Joseph Howe, et mesure 24 mm sur 40 mm.

La maison Ashton-Potter Limited, de Toronto, imprime 23 millions d'exemplaires de ce timbre par le procédé de la lithographie en deux couleurs. Les inscriptions marginales y compris le nom du dessinateur figureront aux quatre coins de chaque feuillet de 50 timbres en vente au Service de philatélie.

Joseph Howe 1804-73 Postes Postage
Canada 8

Tous les timbres de cette émission sont marqués Ottawa-Général. Il n'y aura pas de timbres non marqués.

Les collectionneurs pourront obtenir des timbres neufs aux comptoirs de philatélie de certains bureaux de poste du Canada ou en les commandant au Service de philatélie, Postes canadiennes, Ottawa (Ontario), K1A 0B5.

LE RÊVE DE WILLIE LAMOTHE

Dans la dernière livraison du Magazine Maclean, le cinéaste Gilles Carle interviewe Willie Lamothe à qui il a donné la vedette dans "La mort d'un bûcheron".

GILLES C.: Ça ne te fait rien de composer quelque chose qui n'a rien à voir avec toi? Au fond, tu n'es pas un cowboy, tu ne parcours pas la prairie?

WILLIE: Pardon! Il y a une chose que j'adorais quand j'étais chez nous et que j'avais les bleus, à 16 ans. Je voyais passer des trains d'animaux qui s'en allaient vers l'Ouest où sont les cowboys. Je rêvais que j'étais sur ce train-là et que les gars m'engageaient. J'avais un cheval, je jouais de la guitare, je chantais...

GILLES C.: Tes chansons, c'est la continuation d'un rêve. Mais comment ce rêve de cowboy a-t-il pu venir à un petit gars de Saint-Hyacinthe en 1940?

WILLIE: Par le cinéma. Dans ce temps-là, c'était Gene Autry, Roy Rodgers, les feux de camp, le gros chapeau et les grosses bottes de cowboy.

Et la conversation continue comme ça longtemps. Plus Willie Lamothe parle, plus il est attachant. Et avec Gilles Carle, il parle longtemps.

spectacles et arts

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 5 MAI
20h00 – *LES GRANDS FILMS. "Le retour des sept". Western réalisé par Burt Kennedy avec Yul Brynner, Robert Fuller, Julian Mateos et Jordan Christopher. Après une attaque sur son village, Chico est emmené par les bandits dans le désert où il est contraint de construire avec ses co-citoyens, une église. L'épouse de Chico sollicite les ex-compagnons de son mari pour delivrer les prisonniers. (USA '67)
23h30 – CINEMA. "L'attaque dura sept jours" (The Thin Red Line). Film de guerre réalisé par Andrew Marton avec Keir Dullea et Jack Warden. Pendant la dernière guerre, une compagnie de "Marines" doit déloger des soldats japonais embusqués dans une forteresse quasi imprenable. Cette position stratégique sera conquise, mais à quel prix?

DIMANCHE 6 MAI
23h30 – CINE CLUB. "Le soleil dans le filet". Comédie dramatique avec Marian Biel et Olga Salagov. Falajo et Bela sont voisins et ils s'aiment. Ils se rencontrent sur le toit de l'immeuble et sont indifférents aux personnes qui les entourent. Falajo va aider aux moissons. Cette séparation rendra Bela plus consciente, et elle sera plus aimable pour sa mère aveugle. (Tchèque, '62, sous-titré)

LUNDI 7 MAI
23h25 – CINEMA. "Lady Paname". Comédie de moeurs réalisée par Henri Jeanson avec Louis Jouvet et Susy Delair. Un photographe découvre une jeune fille qui chante joliment. Elle vient d'un milieu très modeste. Elle entre à l'Olympia et dès la première représentation elle remporte un succès formidable, le public la baptise "Lady Paname". (Fr. '50)

MARDI 8 MAI
23h25 – CINEMA. "La bête humaine". Drame réalisé par Pierre Renoir, avec Jean Gabin et Simone Simon. Jacques Lantier, mécanicien sur le réseau du Nord, dont le père a, jadis, été interné pour troubles mentaux, est l'amant de Séverine, la femme du chef de station, Roubeau. Or, celui-ci vient de tuer un certain Grandmorin, dont Séverine a été la victime dans sa prime jeunesse. Espérant se libérer du passé, Jacques et Séverine décident de supprimer Roubeau. Mais Jacques, repris par sa folie, tue sa compagne et se suicide. (Fr. '39)

MERCREDI 9 MAI
23h30 – CINEMA. "L'inconnu de Shandigor". Parodie de film d'espionnage par Jean-Louis Roy avec Marie-France Boyer, Daniel Emilfork et Serge Gainsbourg. Un savant atomiste demi-fou, Von Krantz, a découvert un procédé permettant de désamorcer les armes nucléaires, l'Annulator. Von Krantz, infirme, vit enfermé dans sa villa avec sa fille, Sylvaine, et son assistant, Yvan, sur lesquels il exerce une tyrannie impitoyable. Les agents de diverses puissances étrangères tentent de s'emparer des plans de l'annulator, et un véritable ballet d'espions va se dérouler autour de la villa de Von Krantz et de ses trois habitants. (Suisse '67)

JEUDI 10 MAI
19h30 – *LES GRANDS FILMS. "L'extraordinaire évasion" (Hannibal Brooks). Film d'aventures réalisé par Michael Winner avec Oliver Reed, Michael J. Pollard et Wolfgang Preiss. Histoire basée sur un groupe de prisonniers capturés par les allemands. L'un d'eux s'éprend d'un éléphant nommé "Lucie". Un autre s'échappe avec un petit groupe d'hommes et devient le chef d'un mini-bloc de résistance. (Br. '68)

23h25 – *CINEMA. "Il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages". Comédie réalisée par Michel Audiard, avec Françoise Rosay et Bernard Blier. Rita a eu vent que Jack a réussi un coup d'un milliard en lingots d'or. Elle refile le tuyau à Fred qui se les approprie puis à Charles qui les souffle à Fred mais refuse de partager avec elle. Outrée, elle se confie à tante Léontine, ex-favorite à la retraite d'Alcapone et Cie. (Fr. '68)

VENDREDI 11 MAI
23h25 – *CINEMA. "La ville dont le prince est un enfant". Film réalisé par Jean Meyer d'après l'oeuvre de Henry de Montherlant. Avec Paul Guers et Jean Deschamps. Dans un collège, le préfet prend la défense d'un jeune qui s'est lié d'amitié avec un compagnon nommé Séverin. On lui sert un sermon où perce malgré tout beaucoup d'attention. Promesse d'amendement de part et d'autre. Puis, on les surprend à nouveau dans la serre. Après avoir échangé le serment du sang, Séverin est chassé. (Fr.)

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 5 MAI

11 00 *Téléchrome
12 00 *L'heure des quilles
13 00 Baseball de la N.B.C
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17 30 Le français d'aujourd'hui
18.00 Le Comte Yoster a bien l'honneur.
18.30 *Yogi et Popotame
19 00 *Walt Disney présente
20 00 *Les grands films
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Cinéma

DIMANCHE 6 MAI

12 50 Politique fédérale
13 00 *Hockey séries éliminatoires
15 30 *D'hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17 00 5D
18 00 *Consommateurs avertis
18 30 *Le 30 dimanche
19 00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Cine Club

LUNDI 7 MAI

13.05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Chiboukis
16 00 *Bobino
16 30 *Maigrichon et gras double
17 00 *Daktari
18 00 *Cher oncle Bill
18 30 En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Decibels
20 00 *Les forges de St-Maurice
20 30 *Mont-Joye
21 00 *La p'tite semaine
21 30 *Son et images
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal nation et les nouveller du sport
23 25 Cinéma

MARDI 8 MAI

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Service secret
18.30 En bloc
19:30 *Les belles histoires des Pays d'En Haut
20 30 *La maison des bois
21 00 *Rue des Pignons
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MERCREDI 9 MAI

13 35 *Le travail à la chaîne
14.05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent filles à marier
18 00 En bloc
19 00 *Baseball "Houston à Montréal
21 30 *Mosaïque manitobaine
22 00 *Appelez-moi Lise
23.00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 25 Opinion
23 30 Cinéma

JEUDI 10 MAI

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum-Pouding
17 00 *Cahiers du Capitaine Coignet
18 00 *Service secret
18 30 En bloc
19 30 *Les grands films
21:30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

VENDREDI 11 MAI

13 05 *Téléchrome
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picot ne
17 00 *Le Grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma





OH ! (RADIO) CANADA

Dimanche dernier, Radio Canada à l'émission "Beaux Dimanches", présentait une pièce intitulée "Papa". Je n'ai pu regarder que le premier acte et puis j'ai abandonné. Et même à ça, je n'ai regardé le premier acte que pour voir le décor dans son ensemble — sachant très bien qu'à la fin de l'acte, la caméra ferait un "pan back" et que tout le décor nous serait montré pendant que le rideau descendrait. J'avais raison: comme on manque d'imagination à Radio-Canada pour qu'on puisse correctement prédire la fin d'un acte ! Mais, je reviens à l'émission. Pourquoi dépenser tant d'argent sur une pièce aussi "platte et niaiseuse"? Le texte était pauvre et prétentieux. Le décor, beau comme il était, a sans doute coûté très cher. La construction d'un tel décor est très coûteux, surtout avec l'ameublement de celui-ci et ne valait pas une production très faible. Les comédiens se promenaient dans ce très beau décor comme si on n'avait répété le texte qu'une fois et qu'ils n'étaient trop certains où ils devaient finir: la mise en scène était non-existante ! Ce qu'il y a de pire, c'est que les comediens ne connaissaient même pas leur texte. Inventer du texte sur scène c'est une chose, mais quand les idées ne viennent pas assez vite et qu'on voit le comédien bafouer et chercher ses mots, ça c'est autre chose et c'est très désagréable à voir. Comme il est triste de voir tant d'argent dépenser avec si peu de soucis pour nous présenter un tel spectacle ! Ce qu'il y a de plus triste, encore, c'est que Radio-Canada, Winnipeg, se dit trop pauvre pour filmer une pièce (très supérieure) du CM. Qu'on dépense moins sur la prochaine pièce présentée aux "Beaux Dimanches" et qu'on présente, plutôt un spectacle de qualité...

FESTIVAL THEATRE JEUNESSE

Vous avez encore jusqu'à vendredi soir pour mettre les pieds au Centre et voir les vedettes de demain s'exécuter sur scène aujourd'hui. Les représentations données par les élèves des écoles secondaires du Manitoba débutent à 19h30. Samedi soir, le 5 mai, il y a grande Soirée. Gala à 20h. On y annoncera les gagnants des divers prix, parmi lesquels : la meilleure pièce. La présentation des prix sera suivie par une soirée dansante au son de l'orchestre du 100 Nons. L'entrée à la Soirée Gala est gratuite, mais comme le nombre de places est limité, il est nécessaire de réserver des billets (247-4854).

A LA GALERIE D'ART DE WINNIPEG

La Galerie d'art de Winnipeg annonce une série d'événements qui semblent fort intéressants. A compter du 1er mai, on présente l'exposition: "La structure des bandes dessinées". Il s'agit d'une analyse des techniques artistiques qui à l'aide de mots et d'images réalisent les bandes dessinées. A compter du 2 mai, il y aura une exposition des oeuvres de Michael Hayden, sculpteur canadien, qui se spécialise en sculptures cinétiques et multi-media. Le 3 mai, à 30h, il y aura un spectacle par un membre de la troupe de "Hamlet", Maurice Good. Son "one man show" s'intitule "John Synge Comes Next". Ajoutons que John Synge était un dramaturge irlandais et que de ses écrits, Maurice Good a créé un spectacle en deux actes. L'entrée est gratuite. Les 8 et 11 mai, l'opéra de chambre de Humphrey Searle, "Diary of a Madman" d'après l'oeuvre de Gogol. Les représentations débutent à 20h30 et l'entrée est gratuite. Les élèves de l'école de ballet du Ballet Royal de Winnipeg présenteront un concert le 11 mai à 12h15 et, encore une fois, l'entrée est gratuite. Il semblerait qu'on fait de la Galerie d'art de Winnipeg un véritable centre de culture...

ON DEMANDE

Le Cercle Molière prépare sa pièce pour enfants "La Princesse et le Perroquet". On aurait de besoin, pour les costumes du spectacle, de la bijouterie de toutes sortes. Donc, mesdames, il est temps de vous défaire de ce que vous ne portez plus. Vous n'avez qu'à téléphoner à Mme Monique Hébert au numero 247-4854.

DES FILMS SUR L'ENVIRONNEMENT À CINÉ-ONF

Pour son avant-dernier programme de projections publiques de la saison dans le cadre de CINE-ONF EN TOURNEE, l'Office national du film, en collaboration avec le Centre culturel de St-Boniface a choisi de présenter des films traitant de la sauvegarde de notre environnement, sujet important s'il en est.

Ainsi, la prochaine présentation CINE-ONF qui doit avoir lieu au Centre culturel de St-Boniface le mardi 8 mai, à 8:00 p.m., débutera par un court film d'animation, LE HIBOU ET LE LEMMING et se poursuivra par COMPTE A REBOURS (51 minutes couleur) sur les efforts entrepris par l'homme pour tenter de préserver nos espèces animales; puis ce sera LA FIN D'UN MYTHE (49 minutes couleur) qui pénètre au coeur du domaine du loup canadien victime de l'homme et de sa technologie.

Enfin, la soirée s'achevera sur le film FIEVRE (19 minutes couleur) qui est en quelque sorte un avertissement pour l'homme: si celui-ci ne prend pas la défense de la nature primitive, il se détruira lui-même.

Rappelons que le programme "Ciné-ONF EN tournée" rejoint les villes de Winnipeg, Regina, Edmonton et Calgary et que partout l'entrée est gratuite.

ATELIERS-SEMINAIRES AU CENTRE CULTUREL

La compagnie Talens donnera une série d'ateliers-séminaires au Centre culturel de Saint-Boniface, les 9 et 10 mai, de 18h00 à 22h00.

Selon Mme Hélène Le May, professeur d'art au Centre, ces rencontres sont destinées aux artistes et aux professeurs intéressés à se renseigner des nouveaux matériaux et des nouvelles techniques.

Au programme le 9 mai: croquis lithographique; lithographie sans pierre; sérigraphie utilisant des encres à base d'eau; information technique (la peinture, les brosses, le vernis); exposition; reproduction (Shorewood); bijouterie (outils); sculpture (outils).

Au programme du 10 mai: un nouveau papier magique; utilisation variée: décors, graphiques, sculpture, expositions, etc.; information technique (la peinture, les brosses, le vernis); l'encre de chine; écoline; exposition; reproduction (shorewood); bijouterie, sculpture.

On pourra profiter de l'occasion pour visiter l'atelier du Centre (local 205); on pourra même y faire de la poterie ou de la sculpture.

Pour autres renseignements : Hélène Le May, 233-4951.

LA PRESSE, L'ORGANE DE LA RACE

A chaque fois qu'une crise a ébranlé le journal La Presse, bientôt centenaire, les Québécois ont eu l'impression que le conflit les touchait personnellement, et ils n'avaient pas tort.

Le Maclean publie dans sa dernière livraison un extrait d'un livre que Pierre Godin consacre à l'histoire de La Presse, aux Editions Parti-Pris.

On y voit bien le rôle que les libéraux et les conservateurs ont joué dans le cheminement de ce journal depuis le début du siècle.

On y voit aussi qu'il fût un temps où, comme les journaux de Hearst aux Etats-Unis, La Presse n'attendait pas toujours l'événement. Elle le fabriquait parfois de toutes pièces.

En 1912, par exemple, La Presse fait campagne pour de meilleures routes en vue de promouvoir le tourisme en provenance des Etats-Unis.

Comme le gouvernement reste sourd à ses appels, le journal prend les grands moyens et au coût de $30,000 fait paver les dix premiers milles d'une nouvelle route en direction de la frontière américaine.

Gêné, le gouvernement se hâte de compléter la route jusqu'aux Etats-Unis.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'année terminée le 31 décembre 1972

	Revenus actuels	Évaluation budgétaire	Surplus (Déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	1,323,234.67	1,267,961.00	55,273 67
Gouvernement du Canada	---	---	---
Gouvernements municipaux	375,000 00	375,000 00	--
Autres Commissions scolaires	-	-	- -
Individus	---	-	--
Autres sources	---	900 00	(900 00)
Usage du surplus	--	49,498 00	(49,498 00)
Total des Revenus	1,698,234.67	1,693,359 00	4,875.67
DÉPENSES			
Administration – Général	64,705 70	74,170 00	9,464.30
Administration – Enseignement	30,523 72	39,195 00	8,671 28
Enseignement	971,136 91	981,486 00	10,349 09
Enseignement – Education des adultes	--	-	- -
Fonctionnement et Entretien			
Edifices scolaires	114,047 00	121,392 00	7,345 00
Locaux d'enseignants			
Autres édifices	3,838 84	3,650 00	(188 84)
Transport des élèves	199,139 36	208,320 00	9,180 64
Cafetérias et salles du lunch		-	
Autres services	6,208 20	1,000 00	(5,208 20)
Capital Service de la dette	92,184 39	92,184.00	(39)
Autobus scolaire	106,315 27	87,000 00	(19,315 27)
Autres	91,119 68	84,962 00	(6,157 68)
Transferts à l'intérieur du Manitoba		-	
à l'extérieur du Manitoba			
Total des dépenses	1,679,219 07	1,693 359 00	14,139 93
Surplus (Déficit) pour l'année '72	19,015 60	nil	19,015 60

Les chiffres ci-haut sont extraits des rapports financiers préparés et vérifiés par Forest Guenette et Cie, Comptables agréés

Nécrologie



Dr René-L. GENDREAU

A Ste-Rose, le mercredi 18 avril 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé le Dr R.-L. Gendreau. Il naquit à St-Norbert où il termina son cours primaire, puis fréquenta ensuite le Collège de St-Boniface où il reçut son diplôme de Bacheliers ès Arts. En 1930 il obtenait son diplôme en médecine du Collège médical du Manitoba. La même année il déménagea à Ste-Rose-du-Lac et se lança dans la pratique médicale qu'il continua pendant 38 ans, soit jusqu'à sa retraite en 1968.

Le Dr Gendreau était membre à vie de l'Association des Medecins du Manitoba, M.D.L.M.C.C.; membre à vie du Collège des médecins et chirurgiens; ancien membre des Chevaliers de Colomb; coroner du district pendant 36 ans, membre honoraire de la Légion Royale Canadienne, succursale de Ste-Rose; maire du village de Sainte-Rose de 1934 à 1940.

Il fut aussi l'un des fondateurs de la Chambre de Commerce de Ste-Rose établie en 1934; responsable des activites commerciales qui permirent l'ouverture d'une usine de nettoyage à sec, d'un restaurant et d'autres entreprises. Dans la région rurale, il s'occupa de l'elevage d'animaux et du développement d'un troupeau Aberdeen Angus de pure race. Pendant plusieurs années il fit du hockey et du curling et participa à d'autres activites sportives. Il aimait beaucoup la chasse et la pêche. Le Docteur fut responsable de la construction du premier hôpital à Ste-Rose, sous la direction des Soeurs Grises qui prodiguaient des soins à une moyenne de 40 patients par jour. Grâce à lui, un hôpital de 80 lits fut construit en 1957. Il mit aussi sur pied un système d'eau privé, fonctionnant encore et qui desservait l'hôpital, l'école et une certaine portion du village. En 1935 il érigea un generateur electrique prive approvisionnant l'école et plus tard l'hôpital et certaines parties résidentielles du village.

Le défunt laisse dans le deuil, sa femme, Mme Regina Gendreau (née Champagne) qu'il maria en 1931; deux fils, René de Sainte-Rose, et Louis de Richmond Hill, Ontario; quatre filles, Jacqueline (Mme Paul Prefontaine) de St-Norbert, Yvonne (Mme Roland Maguet) de Ste-Rose, Irène (Mme Denis Kukura) de Sylvan Lake, Alberta et Adrienne (Mme Gérald Archambault) de Dauphin; quatre frères, le Dr L.-P. Gendreau d'Ottawa, Ont., Henri de Brandon, Gaston de Charleswood, et Adrien de Norwood; une soeur, Irma de St-Boniface, ainsi que 17 petits-enfants. Son frère Georges le précéda dans la tombe en 1953.

Les funérailles eurent lieu le lundi 23 avril en l'église de Ste-Rose-de-Lima à Ste-Rose-du-Lac.

Les membres du clergé présents aux funérailles étaient Maurice De Bretagne de Duck Bay, Florid. Turgeon de la maison de retraites Villa-Maria, Ephrem Pelletier de Camperville, Albert Gervais de Ste-Rose, Armand Le Gal de Toutes-Aides, Joseph Massé de Crane River, Lucien Brossard de Ste-Amélie, et Laurent Godbout de Ste-Rose.

REMERCIEMENTS

La famille Gendreau, par la voie du journal, remercie toutes les personnes qui sont venues de loin assister aux funérailles; les prêtres et les religieuses, les personnes qui ont offert des messes et des fleurs et celles qui ont donné à la Société Manitobaine de Cancer. Un merci aussi aux docteurs André Molgat, Henri Guyot et Jean Bourgouin de Saint-Boniface, [illegible] Jon[illegible] et Grant de Dauphin ainsi qu'aux bons médecins de Ste-Rose, à M. Jos Vaillard, maire du village qui se dévoua dans l'organisation des funérailles, aux dames et messieurs de la chorale, aux porteurs actifs et honoraires ainsi qu'à toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles.

M Joseph-Claude KOLLY

A sa demeure à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, est décédé M. Joseph Claude Kolly le vendredi 20 avril 1973, à l'âge de 81 ans après une longue maladie. Né en Suisse à [illegible]-la-Ville, le 19 mars 18[illegible]. Il vint au Manitoba en mai 1912 avec son père [illegible] de ses oncles. [illegible] la guerre, [illegible] vait [illegible]. A peu près [illegible], il travailla pour les Chanoines Réguliers qui cultivaient du terrain et desservaient la paroisse et des missions. En plus des travaux de la ferme de tous les jours il arriva souvent à M. Kolly de conduire les prêtres auprès des malades et aux missions que les Chanoines desservaient, quand nécessaire, soit le jour ou la nuit. Il fut toujours prêt à servir sa paroisse, et on le vit longtemps s'occuper du cinéma fait dans la salle paroissiale.

En 1925, il épousa Mlle Antoinie Sauteur de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. De cette union naquit, deux fils, Raymond, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Adrien de Dufrost, Man.; quatre filles, Mme Georges Deroche (Agathe) d'Edmonton, Alberta, Mme Norbert Bosc (Marie) de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.; Mme Henri Dion (Elisa) de Montreal, et Mme Armand Bosc (Annette) de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Il laisse dans le deuil 27 petits-enfants, une soeur, Mme Constant Pelé de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., deux frères, Gustave de Medicine Hat, Alberta, et Marcel de St-Boniface, Man.

La messe des funérailles fut chantee le lundi 23 avril à 4h p.m., par M. le curé Lucien Roy avec les concelébrants suivants, M. l'abbé Marcel Toupin, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbe Lionel Thibault du Sanatorium de St-Vital et le R. P. Léo Bosc, O.M.I., de Gravelbourg, Sask. Les servants à la messe furent Denis Bosc, un petit-fils, Richard Jadiou, Jacques Bosc, Normand Bosc et Pierre Meyer.

Les porteurs furent [illegible] et Gérald Deroche, Guy, [illegible] et Louis KOLLY petits-fils du défunt et Allen Kotowitch, petit neveu. Après la messe, le cortege funèbre se rendit au nouveau cimetière où l'inhumation eut lieu.

La maison funéraire Scharff de Holland avait la direction des funerailles.

Au retour du cimetière, la famille et les amis se dirigerent vers la salle paroissiale où un groupe de personnes devouees les attendaient pour leur servir un goûter réconfortant et abondant, donnant ainsi à tous l'occasion de rencontrer toute cette famille en deuil.

PJD.

La paroisse de Lourdes offre à Mme Kolly et à toute sa famille ses plus vives condoleances en cette circonstance penible; nous desirons aussi l'assurer de toute notre sympathie et d'une pensee spéciale pour leur cher disparu. L'assistance nombreuse aux funerailles témoignait de l'estime de ses co-paroissiens.

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements de la part de Mme Joseph Kolly et sa famille à M. le Curé Roy et les prêtres concelebrants: les abbés Thibault et Toupin et au Père Leo Bosc et à toutes les personnes qui, soit par leur assistance aux funerailles, prières, messes offertes, services rendus, leur ont temoigné leurs sympathies. Merci à Mme France Bosc, M. et Mme Louis Le coq, M. et Mme Jos Bosc et aux jeunes filles qui ont si gracieusement servi le goûter après les funérailles. Un merci special à M. le Curé qui s'est dévoué pendant plusieurs annees à rendre visites et porter la Sainte Communion à notre cher disparu. Merci spécial aussi au docteur Delaquis pour tous ses bons soins délicats et empressés à notre epoux et père.

Mme Joseph Kolly et famille

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes reponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrees, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croises et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5 00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■						
2							■				■	
3					■			■				
4			■							■		
5									■			
6						■					■	
7		■										■
8	■								■			
9				■		■						
10			■				■					
11						■						
12		■								■		

HORIZONTAL

1 Image de valeur affective. Qui n'a pas un ton franc.
2 Ministre Japonais de la marine en 1936. - Point cardinal
3 Adj. poss. - Coup de baguette. Manière d'être
4 Term. d'inf. Plante grimpante. - Pron. pers
5 Titre d'honneur donné à un religieux. - Petit rongeur
6 Ornement sacerdotal. Autre nom de l'Irlande
7 Musicien de basse condition
8 Issue de croisement de races différentes. Fleur blanche
9 Trois fois. Pénitent qui vit seul
10 Altesse Royale. Bien qu'apporte une femme en mariage. Frère de Moïse
11 Danger. Pat le traits horizontaux
12 Interprétation juridique des textes de la Bible. Voyelles jumelles

VERTICAL

1 Ce qui importe. Coup donné avec la main
2 Poète dramatique français né à Besançon (1604 1686). Femme qui a eu un ou plusieurs enfants
3 Durée de la vie. Os des fosses nasales. Île de l'Atlantique
4 Gant couvert de lames de fer. Adj. numéral
5 Pron. ind. Qui vit dans le sable
6 Arbres à feuilles dentelées. En [illegible]es
7 Priorité d'âge entre frères et soeurs. Pron. pers.
8 Charpente du corps. Du verbe ad[illegible]ter
9 Faire usage. Route rurale. Petite étendue d'eau dormante
10 Adj. dém. Être de nouveau
11 Roi de Juda. - Expression qui consiste à dire moins pour faire entendre plus
12 Obstiné. Qui a du bon sens

LE SPORT





Le volleyball chez les professeurs de la Division Seine

M. Armand St-Hilaire, vice-président de l'association des professeurs de la division Seine remet le trophee à l'equipe de La Broquerie, gagnante au tournoi de Volleyball, le vendredi 27 avril.

De gauche à droite, M. David Nordin, Henri Turenne, Armand Bédard, René Tallaire; En haut : Jean-Marie Taillefer et Gilles Normandeau.

C'est l'équipe d'Ile-des-Chênes qui a mérité le trophée de la section féminine (de gauche à droite) Mlle Lorette Chabbert, Mme Denise Perron, Mme Hélène d'Auteuil, M. Raymond Poirier (entraineur), Mme Frances Arnould, Mlle Anita Desrosiers, Mme Jocelyne Sayak.

QUI REMPORTERA LA COUPE "STANLEY"?

Voici quelques predictions.

MAXIME DESAULNIERS (directeur de C.K.S.B.)
Montréal en cinq parties.

NORBERT BERARD (Inspecteur de santé de St-Boniface)
Montréal en six parties; les Canadiens ont une meilleure défense et en général patinent mieux que les Black-Hawks.

HUBERT CHAPUT (instructeur en éducation physique au Précieux-Sang)
Chicago en six parties; Tony Esposito est le meilleur gardien de but et saura arrêter l'équipe de Montréal.

GERARD DESROSIERS (président de M.E.H.L.)
Montréal en six parties.

JULIEN LEVEQUE (gérant des Voyageurs de Saint-Boniface)
Montréal en six parties.

RAYMOND TRUDEL (président de H.T.H.L.)
Montreal en six parties. Jeu de cohesion supérieur à celui des Hawks.

ROLAND MARION (Kiewel-Pelissier Breweries Ltd.)
Montréal en cinq parties. Chicago est faible à la défense.

Et moi (ANDRE JEANSON)
Montréal en cinq parties.

ET VOUS???

André JEANSON

LE GOLF



Kevin Snell de St-Boniface, âgé de 19 ans, est arrivé deuxième en 1972 au tournoi Junior Canadian. Il se prépare déjà pour la rencontre "Amateur Canadien". Jack Matheson a prédit qu'il sera un des meilleurs concurrents.

RENCONTRES



M. Jean-Marie BENISKOS
psychologue
animateur des 4 rencontres

ÊTRE PARENTS D'ADOLESCENTS EN 1973

Les 6 - 7 - 8 - 9 mai à 8h p.m.
À la Cathédrale Saint-Boniface

Bienvenue à tous les parents, aux éducateurs, aux adolescents et à toutes les personnes intéressées

Un projet de "Couple et Famille F.N.D." et de la paroisse Cathédrale avec l'aide de la Société Franco-Manitobaine



au fond des choses

VIVRE AVEC LES CONFLITS

C'EST UN FAIT INDENIABLE QUE NOUS VIVONS ENTOURES DE CONFLITS DE TOUTES SORTES: CONFLITS SOCIAUX, POLITIQUES, FAMILIAUX, ECCLESIASTIQUES CES CONFLITS AVEC LESQUELS NOUS VIVONS ONT UNE DOUBLE DIMENSION.

Dimension extérieure parce que certains conflits, et la majorité ne nous touchent que de loin, impliquant d'autres hommes que soi, dans un milieu éloigne du nôtre.



Mais aussi dimension intérieure parce que tous les conflits naissent du fait que nous sommes des êtres imparfaits à la recherche d'une perfection encore si lointaine.



Dans notre monde de communication, où la planète est reduite a la dimension d'un "grand village", il nous est impossible de demeurer inactifs ou spectateurs. Nous sommes impliqués dans tous les conflits Par conséquent, chacun de nos gestes, chacune de nos paroles a une porter qu'on peut mesurer certes, mais qui nous rend responsable des autres conflits qu'ils vivent

Vivre avec les conflits c'est donc être responsable, sans se culpabiliser. C'est établir ses priorités et s'engager à fond en vue d'un monde plus fraternel plus humain plus chrétien.

THÉ PRINTANIER DE L'ÉCOLE PROVENCHER

Le Thé printanier annuel de l'Ecole Provencher aura lieu leudi, le 10 mai 1973, de 7h à 10h du soir au gymnase de l'école au troisième étage. Cette année, le Thé est organisé en hommage à Mlle Léonie Guyot, assistante directrice, qui prend sa retraite après une carrière de quarante-huit ans dont les derniers quarante-deux à l'Ecole Provencher.

Professeurs et élèves invitent cordialement les parents, les amis et tous les anciens élèves à se joindre à eux pour ce témoignage de reconnaissance.



Mlle Léonie GUYOT

LA SANTÉ DES CANADIENS EN VOYAGE À L'ÉTRANGER

OTTAWA – Comme le nombre de Canadiens en vacances à l'étranger augmente chaque année, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, rappelle une fois de plus aux voyageurs quelques règles simples pour les aider à réduire le plus possible les risques de maladie et à passer des vacances agréables, notamment dans les pays tropicaux où les conditions sanitaires ne sont parfois pas à la hauteur des normes canadiennes.

Le Ministre donne ces conseils parce que le risque d'être atteint de maladies gastro-intestinales comme la diarrhée et le vomissement, l'empoisonnement alimentaire, la dysentrie et même la typhoïde, est très réel dans certains pays.

Ces règles sont:

1 - Ne pas boire d'eau à moins qu'elle soit traitée au chlore.

2 - Eviter d'utiliser des cubes de glace dans les boissons.

3 - Ne pas manger de salades, certains fruits et autres aliments crus à moins qu'ils ne soient lavés dans de l'eau traitée au chlore. On peut manger sans crainte les fruits que l'on peut peler (bananes, oranges, etc.).

4 - Il se peut que certaines plages soient polluées par les eaux d'égout. Vérifier dans chaque cas avec les autorités locales. Il est toujours plus prudent de se baigner dans une piscine où l'eau est traitée au chlore.

5 - Ce qui est plus important encore, demander un bon moment avant son départ, à son médecin ou au service local d'hygiène, quelles sont les immunisations exigées et autres règles à suivre.

RECYCLAGE: MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Un recyclage pour les professeurs de français des niveaux (grades) 7 à 12 est organisé pour les 9 et 10 mai. Les sessions auront lieu au Collège de Saint-Boniface. On se penchera surtout sur l'enseignement de la grammaire. Deux experts, messieurs Cherner et LeBlanc (ce dernier, directeur de l'Institut des Langues Vivantes à Ottawa) dirigeront les sessions. Bienvenue à tous les professeurs de français à ces niveaux.

Un autre recyclage aura lieu les 17 et 18 mai, cette fois pour les professeurs d'arts (dessin) aux niveaux 1 à 6. L'institutrice sera Soeur Pauline Ménard de Powerview. Les sessions se dérouleront à la Faculté d'Education, université du Manitoba. Bienvenue à tous les professeurs d'arts à ces niveaux. On parlera surtout du nouveau programme d'études lors de ces rencontres. Les enseignants auront la chance de travailler en véritable atelier.

Le Petit Coin



Bonjour les amis!
Qui viendra en bicyclette avec moi? Participe au Grand Concours et tu pourrais devenir le chanceux!

Bicolo

GRAND CONCOURS

Enfin, voici ta 3e et dernière question

Nomme-moi trois palmipèdes?

Tu découpes ce troisième coupon, tu réponds à la question.
Tu mets lisiblement ton NOM, AGE, ADRESSE et ton numéro de carte de membre.
Tu l'attaches aux deux autres et tu m'envoies cela tout de suite.

QUESTION NO 3

Nomme-moi trois palmipèdes?

RÉPONSE · ______________________

NOM . ______________________

ADRESSE . ______________________

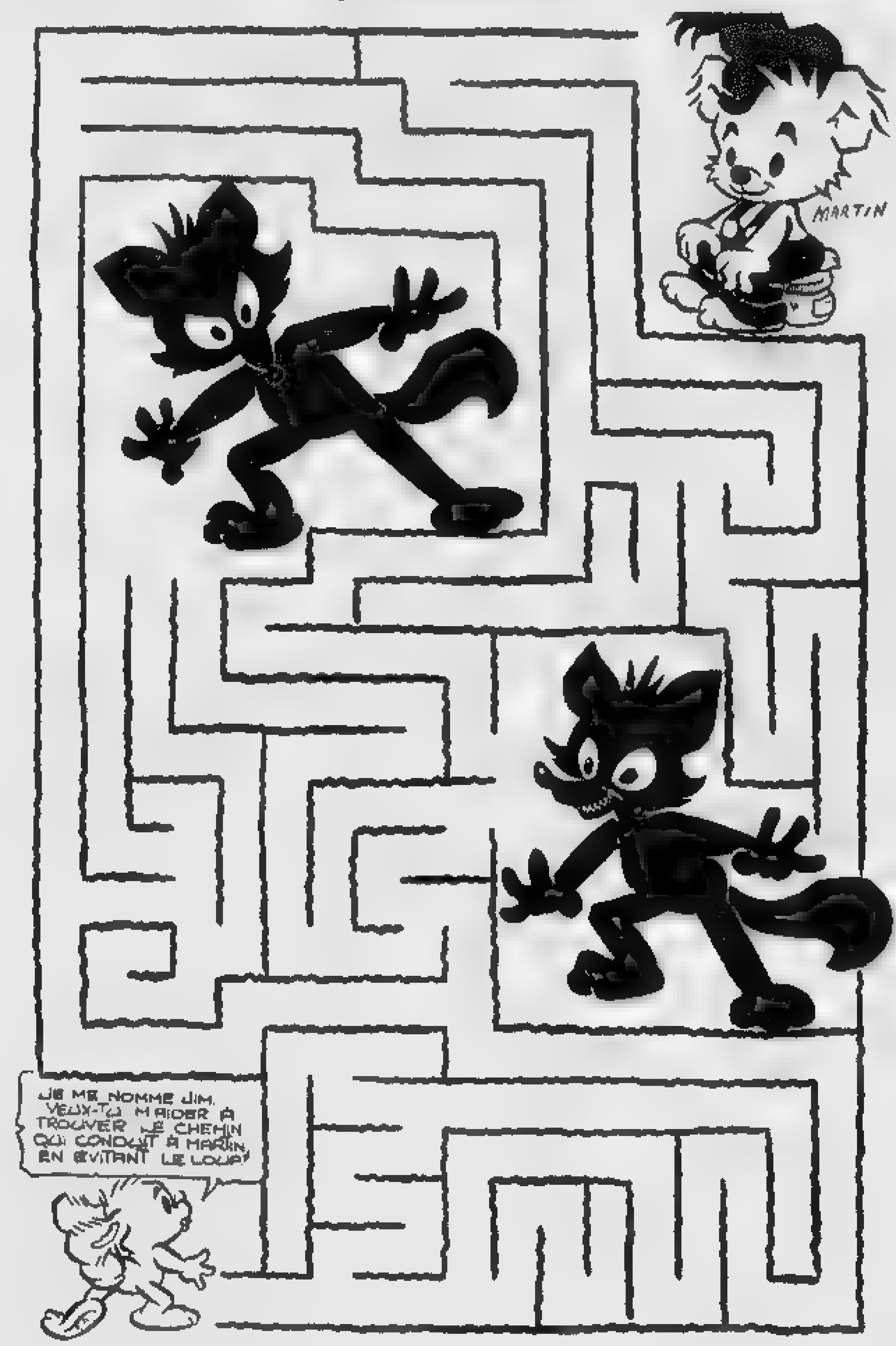
____

ÂGE · ______________

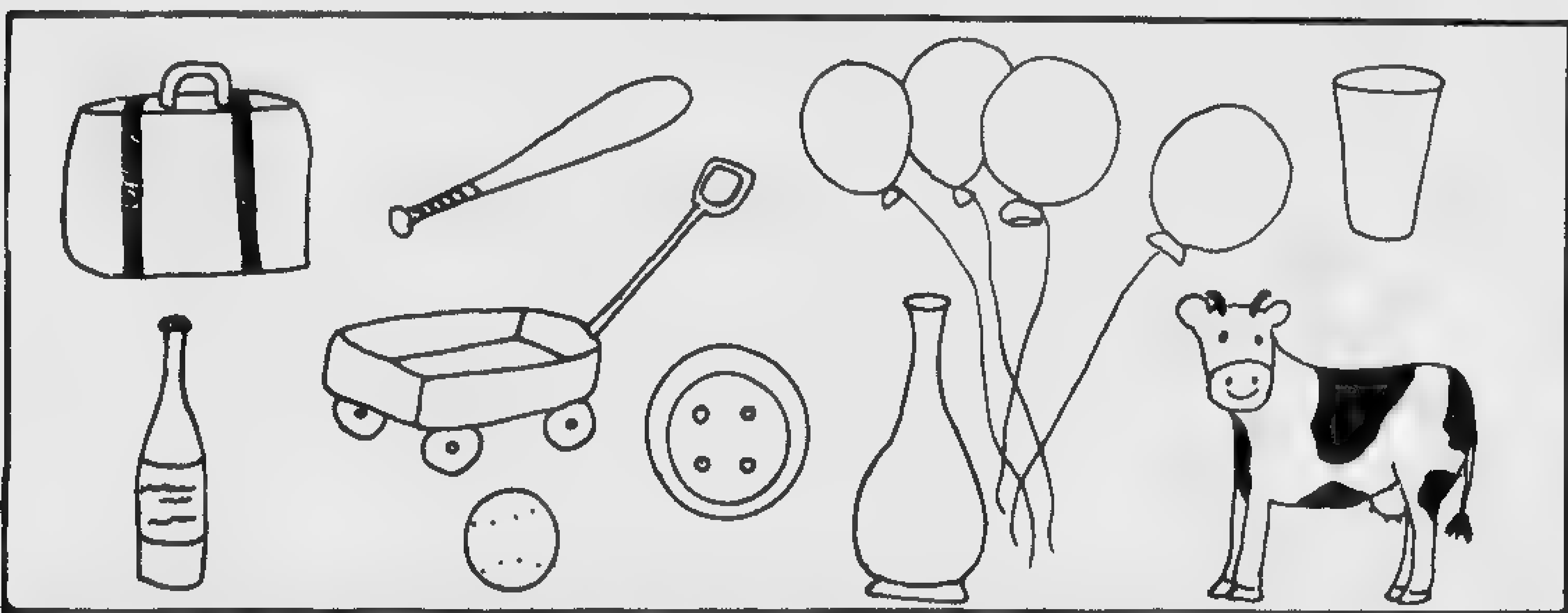
NO DE MEMBRE : ______________

Le tirage se fera le 15 mai 1973

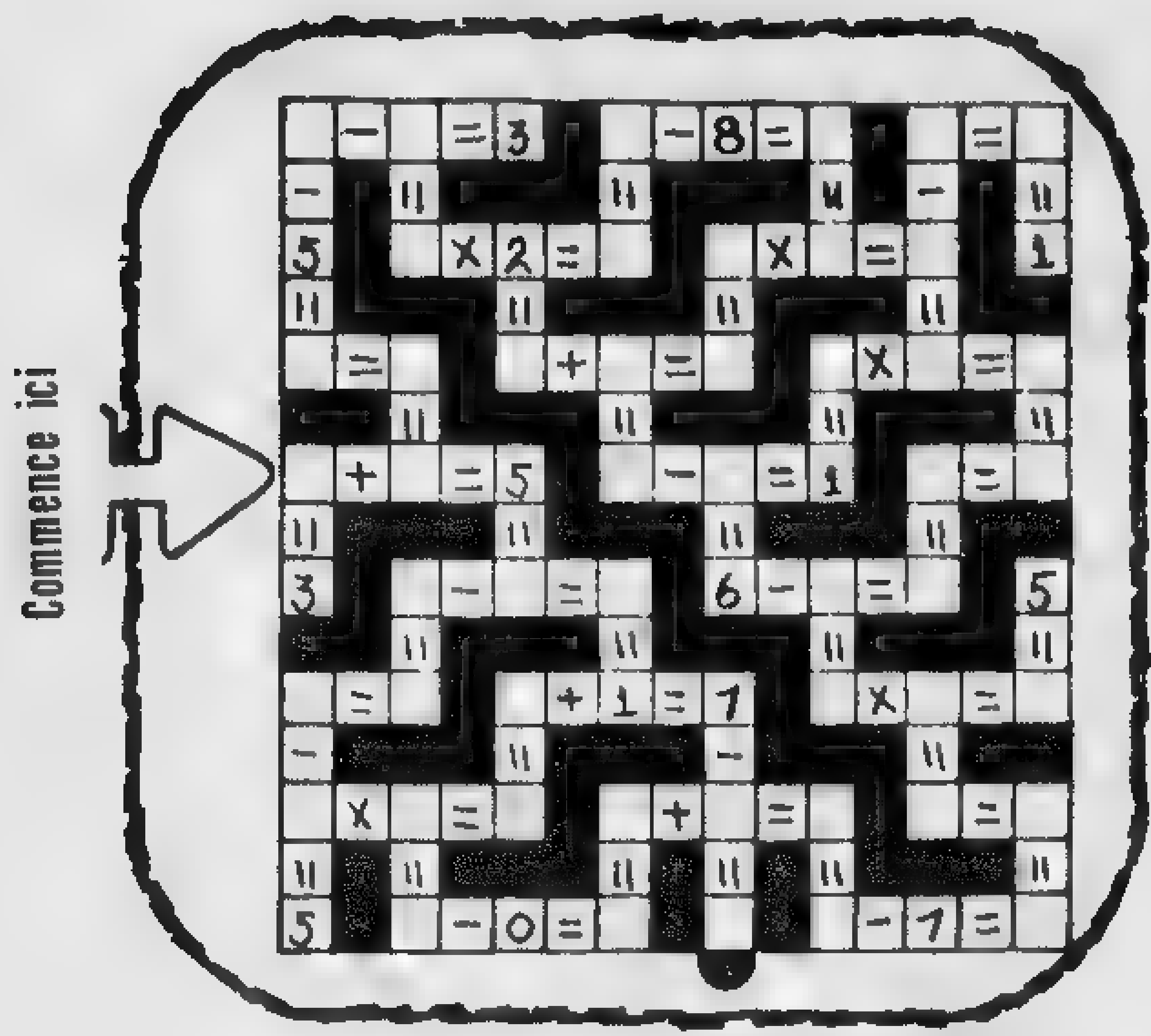
CLUB DE BICOLO
C P. 262
Saint-Pierre, Manitoba



PETITE SOEUR: "JOUONS À LA MAISON."
FRÈRE TAQUIN: " D'ACCORD. TU SERAS LA PORTE, ET JE VAIS TE CLAQUER."



Veux-tu relier par un trait les objets dont la première lettre est un "V" et encercler les objets dont la première lettre est un "B"



UN PEU DE CALCUL . . .

- tu dois trouver le chiffre qui va dans la case encerclee ;
- les opérations verticales se font de haut en bas ;
- les opérations horizontales se font de gauche à droite ,
- la flèche t'aide à partir.

FRANÇOIS EST BIEN EN PEINE : SON PETIT FRÈRE ÉRIC LUI A DÉCHIRÉ UNE LISTE DE PAYS AVEC LA MONNAIE QU'ILS UTILISENT. PEUX-TU AIDER FRANÇOIS EN ASSOCIANT L'ARGENT AVEC LES NATIONS ?

1- JAPON
A- DOLLAR
B- FRANC
2- CANADA
C- KURUS
D- YEN
3- GRÈCE
4- ESPAGNE
E- LIVRE STERLING
5- FRANCE
F- PESETAS
6- TURQUIE
7- GRANDE-BRETAGNE
G- DRACHME

LE CHAT ET LA SOURIS

J'ai reçu une centaine de belles histoires. Bravo mes amis !

Voici les gagnants et leurs histoires

LA PAUVRE SOURIS

Un jour une petite souris sort de son trou. Elle voit un morceau de fromage. Elle le sent puis elle le mange. Un gros chat gris mange la souris.

Alcide Bouchard, 6 ans
Ste-Rose-du-Lac, Man.

LA GOURMANDE PETITE SOURIS

Il y avait une fois une souris
Qui s'appelait Mimi
Elle regarde par son trou
Et ne voit rien du tout.
Elle vient plus proche de la Gruyère
Elle saute dessus et se sent toute fière.
Le chat sauta
Et la croqua.
En léchant ses pattes fines
Avec ses babines.

Richard Bazin, 8 ans
St-Claude, Manitoba

LE CHAT FIABLE

Un beau jour, le comite des chats a eu une reunion. Le chef dit : "Nous avons un probleme et nous savons quel est le probleme". Il continua. "Le probleme est la souris dans la maison des Jones. Nous avons besoin d'un chat pour la croquer. Je ne peux pas moi-même parce que mes crocs sont chez le dentiste." Alors ils ont voté pour le chat le plus rusé. Le chat qui a ete vote etait un chat appelé Jinx. Il dit son plan aux autres chats. Quand Jinx arriva au trou il mit un morceau de fromage devant le trou. La souris appelée Denise sentit le fromage et elle sortit pour le manger et hop ! Jinx l'a mangée ! Ça c'est ce qu'on appelle un chat fiable et filou.

Rhéal Vigier, 9 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Tous ceux qui ont pris part à ce CONCOURS recevront mon Bouton-insigne

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

1071 *Jean Hebert, St-Pierre, Man.*
1072 *Denis Rodrigue, St-Pierre, Man.*
1073 *Hubert Waulin, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.*
1074 *Nicole Rondeau, St Boniface, Man.*
1075 *Mae Trudeau, Giroux, Man.*
1076 *Louis Desautels, St-Georges, Man*
1077 *Alain Fillion, St-Vital, Man.*
1078 *Marc Fillion, St-Vital, Man.*
1079 *Ronald Fillion, St-Vital, Man.*
1080 *Fabien La Roche, St-Malo, Man.*
1081 *Simone Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.*
1082 *Jocelyne Danais, Lorette, Man.*
1083 *Denis Desautels, St Georges, Man.*
1084 *Huguette Gérardy, St-Labre, Man*
1085 *Alain Desaulniers, St Pierre, Man.*
1086 *Marcelle Turenne, St-Pierre, Man.*
1087 *Carole Catellier, St Pierre, Man*
1088 *Raymond Lajeunesse, St Pierre, Man.*
1089 *Bryan Desautels, St Pierre, Man.*
1090 *Linda Mangin, Bruxelles, Man.*
1091 *Edith Boulet, Winnipeg, Man.*
1092 *Gilbert Durand, Notre Dame-de-Lourdes, Man.*
1093 *Gilles Gosselin, St-Vital, Man.*
1094 *Lynne Boily, La Broquerie, Man*
1095 *Roseline Lesage, Notre Dame-de-Lourdes, Man*
1096 *Jeannine Hacault, Mariapolis, Man.*
1097 *Lucille Hacault, Mariapolis, Man.*
1098 *Marcel Hacault, Mariapolis, Man.*

Membre gagnant :
No 144 — Jeanne Dufault, 11 ans
C.P. 237
Somerset, Manitoba

MINI-MOT PERDU

MOT DE 6 LETTRES
POLLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	U	E	T	O	N	R	C	P	A	E	E
2	E	V	E	L	E	I	E	O	T	N	N	R
3	V	O	T	C	V	G	T	M	D	T	I	U
4	R	T	R	I	A	S	O	B	A	E	S	P
5	E	T	E	L	A	S	V	U	E	I	U	E
6	S	R	P	H	P	E	X	S	T	T	R	R
7	E	C	E	H	C	E	R	T	R	B	P	E
8	R	M	E	A	E	E	H	I	M	E	E	C
9	P	R	U	E	V	V	D	O	P	C	A	O
10	E	S	M	F	E	E	S	N	E	S	S	R
11	E	U	R	I	N	I	A	S	S	A	E	D
12	F	I	L	T	R	E	R	U	D	R	O	R

A
assainir
atmosphère
C
cause
cheminée
combustion
D
déchet
E
échec
égout
élevé
enfumé
épure
F
filtre
fumée
M
moteur
O
odeur
ordure
P
perte
phase
plage
préserver
putride
R
record
respire
rivière
S
saleté
sèche
sombre
stop
T
taux
U
usine
V
verse
voter

ATTENTION... ATTENTION ! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

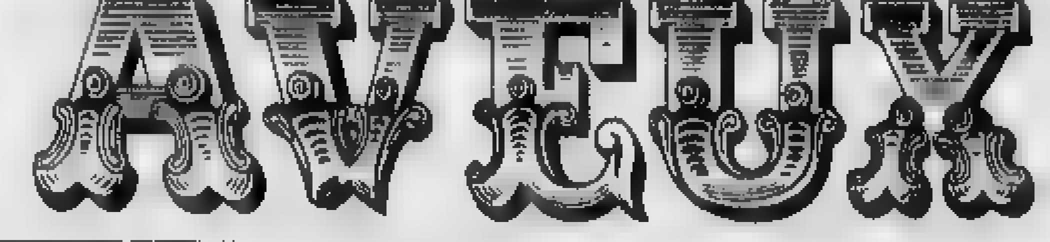
A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom
Adresse.
Code postal.
Ville
Age
Grade

29e épisode



par
LILIANE ROBIN

CORRECTION: L'épisode de la semaine du 25 avril était le 28e et non le 27e comme indiqué.

L'esquisse d'un sourire détendit les traits de Claude :

– C'est presque cela.

– Elle est très riche, je suppose?

– Non. Je ne l'ai pas choisie pour son argent. Une lueur d'incrédulité dans les yeux, la jeune fille considéra Claude d'un air moqueur :

– Serait-ce le grand amour?

– Tes questions frisent l'indiscrétion.

– N'avons-nous pas le droit de savoir, David et moi?

Les répliques fusaient, rapides. Jugeant sa situation aussi équivoque qu'embarrassante, Gilda sortit de l'ombre pour s'avancer vers eux, en faisant ostensiblement résonner ses talons hauts sur le dallage. Ensemble, Claude et sa compagne se tournèrent vers elle.

Un peu crispé, Claude fit les présentations :

– Gilda Malone, ma fiancée... Mademoiselle Dora Tanzman, une amie de Tanger...

Très à l'aise, Dora serra la main de Gilda. De près, celle-ci trouva moins d'allure et de charme à Dora Tanzman. Ses traits manquaient de finesse et un maquillage trop appuyé leur donnait un soupçon de vulgarité.

Masquant ses propres impressions, Dora s'adressa à Claude :

– Je n'ai pas encore vu votre nièce?

Gilda nota qu'elle lui disait vous en sa présence alors que, l'instant précédent, elle le tutoyait.

Claude fit état de l'indisposition de Sandra et Dora reprit le fil de ses questions:

– Jusqu'à quand pensez-vous demeurer à Azrou?

– Nous devons rentrer prochainement à Malabata, répondit Claude sans préciser de date.

– Mon voyage à Marrakech sera de courte durée. J'espère que nous aurons le plaisir de nous revoir bientôt à Tanger?

– Certainement.

Regardant Gilda, Dora expliqua :

– Mon frère est le meilleur ami de Claude. Il sera enchanté de faire votre connaissance. Téléphonez-nous dès votre retour!

Claude approuva sans enthousiasme.

– Maintenant, je dois vous laisser. Je viens à peine d'arriver et je veux prendre un bain avant de dîner. Vous verrai-je demain matin?

– Avec plaisir, si toutefois vous n'êtes pas repartie à l'heure où nous prenons notre petit déjeuner.

– Alors, à demain peut-être!

Quand elle eut disparu au fond du hall, Gilda dit d'un ton neutre:

– Vous ne m'aviez jamais parlé de cette jeune femme.

– Ce n'est qu'une relation sans importance.

– Ne me l'avez-vous pas présentée comme une amie?

– Je ne voulais pas froisser sa susceptibilité.

– Elle prétend que son frère...

– David Tanzman est un camarade pour moi. Pas un ami! précisa-t-il, avec vivacité.

En son for intérieur, Gilda s'étonnait de sa nervosité, du trouble qu'il manifestait depuis qu'il avait rencontré Dora.

– Que font-ils dans la vie?

– Qui? Les Tanzman?

Il avait réagi comme si, déjà, Dora et son frère étaient loin de ses pensées alors que Gilda était convaincue du contraire.

– David exploite une firme d'import-export. Je le vois souvent au club. Quant à sa soeur, elle se contente de dépenser la part de ses revenus. C'est la seule occupation que je lui connaisse... Si nous allions dîner? enchaîna-t-il. Je meurs de faim!

Durant le repas, Gilda s'interrogea. Claude ne semblait pas désireux de parler de Dora. Qu'était-elle, en réalité, pour lui? Pourquoi affirmait-il qu'elle n'était qu'une simple relation alors qu'il l'avait tutoyée? Un fait était certain: il la connaissait mieux qu'il ne voulait bien le dire. Etait-ce une amie de jeunesse qu'il reniait? Un ancien flirt? Gilda découvrit qu'elle n'éprouvait aucune jalousie à l'égard de la jeune femme, mais une certaine curiosité. Pourquoi Claude avait-il paru si mal à l'aise, gêné, de devoir les présenter l'une à l'autre? Maintenant encore, c'est avec une sorte d'appréhension qu'il regardait du côté de l'entrée de la salle à manger comme s'il redoutait de voir paraître Dora.

Dès la fin du repas, il demanda à Gilda de l'accompagner au jardin. Une fois de plus, elle allait invoquer le prétexte de Sandra pour refuser lorsqu'il décida :

– Auparavant, nous monterons voir ensemble comment va Sandra.

Lorsqu'ils se furent assurés que la fillette dormait à poings fermés sous la garde d'une femme de chambre installée à son chevet, ils redescendirent.

Le jardin, envahi par de nombreux touristes, résonnait de voix et de rires. Claude et Gilda prirent une allée, au hasard. Derrière un bosquet, ils surprirent un couple enlacé. Lorsqu'ils l'eurent dépassé, Claude dit à mi-voix :

– Ne trouvez-vous pas que nous sommes d'étranges fiancés?

Gilda sut tout de suite à quoi il faisait allusion et elle ne fut pas surprise de l'entendre poursuivre :

– Il me semble parfois que vous vous dérobez, que vous évitez de rester seule avec moi depuis que je vous ai embrassée, l'autre soir. N'ai-je pas su trouver le chemin de votre coeur?

Il avait ralenti sa marche et Gilda sentait peser sur elle son regard sombre. Tournant la tête vers lui, elle implora.

– Je vous demande encore un peu de patience, Claude.

Il sourit et glissa son bras autour des minces épaules :

– J'en aurai. Je veux vous gagner sans vous contraindre. Je ne vous demanderai plus rien jusqu'au jour de notre mariage.

Ils continuèrent leur lente promenade en silence. Au rythme de leurs pas, les battements de coeur de Gilda s'apaisaient doucement. Elle ne redoutait plus l'obscurité du jardin et la présence de Claude à son côté. Elle lui était reconnaissante de sa compréhension.

Le lendemain, Gilda respirait l'air frais du matin sur son balcon lorsqu'elle vit Dora, en pantalon de toile blanche et pull-over moulant, pénétrer dans la salle à manger de l'hôtel par la porte du jardin. La jeune femme semblait venir de l'extérieur. Gilda consulta sa montre. Il était encore tôt. A peine huit heures, alors qu'elle ne devait rejoindre Claude qu'à la demie. Mue par un sentiment de curiosité insatisfaite, elle rentra dans la chambre où Sandra, tout à fait remise de son indigestion, feuilletait un livre d'images, et dit :

– Tu reprendras ta lecture tout à l'heure, ma chérie. Nous allons descendre.

Dora accueillit Gilda avec un sourire aimable et gratifia Sandra d'une caresse :

– Comment va notre petite malade?

– Beaucoup mieux.

– Prendrez-vous votre petit déjeuner en ma compagnie?

– Nous avons l'habitude d'attendre Claude. Mais, si vous le permettez, nous nous installerons à votre table.

Tandis que Gilda et Sandra prenaient place en face d'elle, Dora déclara :

– Je viens de faire une grande promenade et je me sens en forme pour reprendre la route de Marrakech.

Elle se servit une tasse de thé et s'informa, en beurrant un toast:

– Vous connaissez Marrakech?

– Pas encore. Nous y ferons halte pendant notre voyage de noces.

Dora releva le front avec un subit intérêt :

– Votre mariage est-il pour bientôt?

– Pour la fin du mois d'octobre.

– Et vous avez déjà établi un itinéraire pour votre lune de miel?

– Claude désire voyager dans le sud pour compléter sa documentation à propos du livre qu'il écrit.

Dora parut surprise :

– Il écrit un livre?

– Ne vous a-t-il pas dit qu'il préparait un ouvrage sur les Berbères?

Pensive, Dora baissa les yeux sur son toast.

Malgré l'heure matinale, elle avait déjà ombré ses paupières et passé du mascara sur ses cils.

– Il aura omis de m'en parler, dit-elle. Mais David doit être au courant. S'il ne l'est pas, je l'en aviserai.

Gilda se demanda pourquoi elle semblait attacher tant d'importance à ce détail.

Sandra commençait à s'ennuyer, sur sa chaise. Tout d'abord, elle avait contemplé Dora, dont le maquillage violent la surprenait. Puis, elle avait jugé que les lourds traits de crayon noir, qui soulignaient ses yeux, la faisaient ressembler à la méchante reine du livre de Blanche-Neige dont elle lisait l'histoire et elle s'était désintéressée du visage fardé. Croyant que les deux jeunes femmes ne se préoccupaient pas d'elle, elle se glissa doucement à terre et alla caresser le chien de l'hôtel, qui somnolait près de la porte. Gilda la laissa faire.

– La conversation des adultes n'intéresse guère les enfants, constata Dora, en mordant son toast.

Gilda sourit

– C'est heureux. Le temps vient toujours assez tôt où ils doivent se consacrer aux choses sérieuses.

Elle était venue pour poser des questions à Dora et, jusqu'alors, c'était elle qui avait été interrogée. Tandis que son interlocutrice trempait ses lèvres dans sa tasse de thé, elle demanda sans ambages

– Il y a longtemps que vous connaissez Claude?

– Assez, répondit Dora, évasive.

– Vous voyez-vous souvent?

– Cela dépend de nos occupations respectives. David le voit plus souvent que moi.

Gilda ne comprenait pas pourquoi Claude ne lui avait jamais soufflé mot des Tanzman, pourquoi il la tenait à l'écart du cercle de ses amis. Avait-il préféré attendre que leur union fût certaine pour les lui présenter?

– Claude vous avait-il parlé de moi avant notre départ pour Azrou? insista-t-elle, bien que sachant à quoi s'en tenir.

– Non... Ne soyez pas déçue, c'est sans doute que je n'ai pas eu l'occasion de le rencontrer ces dernières semaines.

– Je ne suis pas déçue, assura Gilda d'une voix unie.

– Je l'aurais pourtant cru. C'est curieux comme l'on croit parfois saisir le sentiment, les pensées, des êtres. En fait, on ne comprend, on ne connaît jamais à fond son prochain. Et moins encore ceux que l'on aime et près de qui l'on vit.

L'entretien prenait une tournure plus concise. Dora avait parlé d'un ton étrange en la considérant avec intensité, comme si elle cherchait à communiquer à Gilda une sorte d'avertissement. Celle-ci faillit ne pas relever le propos. Puis, soudain, désireuse d'en avoir le coeur net, elle demanda :

– Voulez-vous dire, par exemple, que vous comprenez mal votre entourage et que je sais peu de choses de Claude?

A cette brutale demande de mise au point, Dora eut un léger frémissement. Mais, la seconde d'après, elle s'était ressaisie.

– Je n'ai énoncé que ce que je suppose être une généralité. Ainsi, si les pensées de David, bien qu'il soit mon frère, m'échappent parfois, il n'est pas impossible que vous connaissiez mal votre fiancé. J'ai la conviction que l'on ne parvient jamais à franchir tout à fait ce qui vous sépare des autres.

N'était-ce que sagacité de la part de Dora? Gilda fut frappée par son insinuation, qui était pure vérité en ce qui les concernait, elle et Claude. Lui demeurerait-il aussi étranger après le mariage?

à suivre

RÉUNION NPD – ROCK LAKE

Il y avait au-delà de 150 personnes venues de toutes parts du comté à la soirée de nomination du parti N.D.P. de Rock Lake qui eut lieu le mercredi 18 avril à Somerset.

M. Paul Cenerini, résidant sur une ferme sise à un mille et demi au sud de Cardinal, remporta la nomination par acclamation. M. Cenerini était autrefois professeur à Baldur en 1966, à Treherne en 1968-70 et enseigne présentement à l'Institut Collégial Notre-Dame. M. Cenerini, âgé de 25 ans, est né à Cardinal et y a vécu la plus grande partie de sa vie.

Dans son discours, M. Cenerini a expliqué pourquoi il avait accepté la candidature du parti Néo-Démocrate.

"Le gouvernement Schreyer" a-t-il dit, "est le premier gouvernement qui a démontré un intérêt authentique envers les régions rurales, préférant la décentralisation plutôt que l'agglomération de la population dans les villes. La vie rurale doit être promue encore davantage, elle solutionne beaucoup de problèmes, notre incidence de 'crime' est très basse, nous n'avons pas d'avortements et la possibilité de donner une bonne éducation morale à nos enfants est de beaucoup supérieure à celle des grandes villes."

Il a aussi ajouté que le gouvernement avait été juste dans la répartition des octrois dans toutes les localités du comté et avait été très généreux pour les municipalités, les Commissions scolaires et les institutions de santé.

L'honorable Laurent Desjardins, l'orateur invité, expliqua les bienfaits du gouvernement envers les francophones et les autres groupes minoritaires du Manitoba. Il a aussi entretenu la foule avec une variété d'autres sujets, surtout du point de vue loisirs.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-5263

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

dentistes

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

divers

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements
233-7463

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St Vital B, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg Tél. 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190,
boul. Provencher
St Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles.
Prix très raisonnable.
S'adresser en français.
233-7227 247-9675

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

BETTER DRYWALL and PLASTERING
Réparations modifications
Contactez GÉRARD BOUX
880, av. Lemay, St-Norbert
Tél. : 269-7078

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél. : 775-5807

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv. 7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim. 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Al Légaré – Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence Huile Accessoires
Pneus Réparations
Remorquages

LES PETITES ANNONCES

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

peintres

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél.: 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE: 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone: 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél.: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MELRONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRIETTE CYR, du Village de Selkirk, au Manitoba, à sa retraite décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 30 mai 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour d'avril, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession.

on demande

OFFICIERS DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (2 postes)

LE MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COOPERATIF requiert les services d'officiers du développement coopératif dont la responsabilité, sous la direction d'un personnel senior, sera d'apporter leur assistance dans la promotion, le développement et la formation éducative de membres, directeurs et gérants de coopératives. Ils devront organiser et diriger des sessions de formations, des séminaires et préparer le matériel d'instruction nécessaire. Leurs fonctions englobent la préparation et la coordination de programmes de développement appropriés au personnel, l'analyse et l'évaluation des méthodes, matériaux et résultats des programmes de formation. Ils auront aussi à travailler en relation avec d'autres ministères du gouvernement, agences et organisations dans le but de coordonner des programmes de formation dans une communauté. Le poste comprend aussi des voyages considérables, principalement dans le nord de la province.

Les candidats choisis posséderont au moins un diplôme en matriculation senior, une connaissance approfondie des principes des coopératives et une variété d'expériences professionnelles. Une habilité dans la planification, une vive imagination et la facilité de travailler avec le public sont essentielles.

Salaire: **$10,416 à $13,296 par année**
selon qualifications et expérience.

OFFICIERS DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (Formation – 2 postes)

LE MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COOPERATIF requiert les services d'officiers du développement coopératif dont la responsabilité, sous la direction d'un personnel senior sur le développement coopératif, sera de faire de la planification approfondie en considération des demandes pour la formation de nouvelles coopératives, de coordonner et fournir des méthodes adéquates de gérance et de formation aux indigènes travaillant dans cette sphère. Leurs fonctions englobent aussi la charge d'apporter leur assistance dans la livraison de programmes d'instruction coopérative aux membres, directeurs et personnel de coopératives, ainsi qu'au développement et la promotion de coopératives dans les communautés du nord afin d'améliorer les conditions sociales et économiques en général. Ils auront à travailler en relation avec toutes les agences du gouvernement, les directeurs et le personnel de coopératives. Le poste comprend aussi des voyages considérables à travers la province mais particulièrement dans les régions du nord.

Les candidats choisis posséderont une connaissance approfondie des principes et des méthodes coopératives, et au moins un diplôme en matriculation senior. Ils devront faire preuve d'habilité de gérance et posséder une grande expérience de capacité dans la direction et l'administration. Une expérience pertinente dans les nombreux aspects du développement coopératif ou dans la gérance d'entreprise est essentielle.

Salaire: **$10,416 à $13,296 par année**
selon qualifications et expérience.

Pour les postes ci-dessus, faire demande par écrit avant le 7 mai 1973 à:



ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING,
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

LA CAISSE POPULAIRE
DE LORETTE
demande un employé
Les intéressés sont priés
de s'adresser au gérant
M. Maurice Gobeil
pour des formules de demandes d'emploi

REQUISE IMMÉDIATEMENT une secrétaire compétente pouvant dactylographier correctement 50 à 60 mots à la minute. Doit posséder une belle personnalité, être capable d'accepter des responsabilités et pouvoir travailler avec un minimum de surveillance. Elle devra aussi aimer à travailler avec le public dans un emploi non routinier.

Faire demande par écrit, en mentionnant expérience, à:

THE MANITOBA
HUMAN RELATION CENTRE
301, rue Vaughan
Winnipeg

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE
désire un
DIRECTEUR GÉNÉRAL-ADJOINT
pour
le 1er août 1973

EXIGENCES: Tous les candidats devront avoir au moins un degré académique et un degré en éducation ainsi que de l'expérience dans l'administration et être bilingue.

RESPONSABILITÉS: Le candidat choisi aura à surveiller régulièrement le programme éducatif comme responsabilité majeure. Il sera aussi responsable des cours pour adultes, des cours par correspondance et du placement de certains élèves. Il devra travailler en étroite collaboration avec le psychologue et le directeur d'éducation morale. D'autres responsabilités lui seront probablement assignées.

Les intéressés devront écrire, donnant leur curriculum vitae et les noms de référence avant le 8 mai, à:

Normand Boisvert
Directeur Général
Division Scolaire de la Rivière-Seine
C.P. 160
Ste-Anne, Man.

personnel

CADEAUX GRATUITS ET ARGENT AUSSI pour nous laisser entrer dans votre maison pour démonstration, à vous-même, vos amis et parents, de notre ligne exclusive de rares figurines et plaques de mur. Arrangements pour Clubs, Groupes d'église et Organisations de souscription. Pour plus de renseignements, composer: 247-6486 le soir seulement (6 à 8 heures).
4-529-6 C

STUCAGE, COUCHE DE BLANCHIMENT ET POSE DE FILS METALLIQUES. Pour estimations gratuites appelez L. Ross: 667-4013.
2-510-JNO

à vendre

SPECIAL DU BRICOLEUR
St-Boniface, $1,000 comptant. Propriétaire assumerait l'hypothèque. Duplex assez ancien – 2 logis de 5 pièces. Complètement séparés. Sous-sol complet, 2 fournaises au gaz. Prix demandé: $16,900. Appelez Mme Hargreaves: 256-3715.
5-539-7 C

Village de St-Pierre. Maison sur lot de 100 pieds carrés, avec arbres. Eau courante venant d'un puits artésien. 5 pièces plus salle de bains. Chauffage: huile. Fosse septique. Prix: $6,000. Appelez Philippe Roy: 433-7826 le soir; 433-7909 le jour.
1-507-JNO

Maison à Ste Agathe, près école, 3 chambres à coucher. Sur lot de 100' X 150'. Rez-de-chaussée complètement fini. Service d'eau et égouts. Possession: septembre 1973. Sur rendez-vous seulement. Composer: 882-2376.
80-492-JNO

Ste Anne – Maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, 1 1/2 salle de bains, soubassement à la grandeur; âge: 1 1/2 an; lot: 75' x 190'. Composer: 422-5937 après 6h p.m.
3-523-JNO

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

St-Boniface Centre. Logis de 2 pièces meublées. Salle de bains privée. Composer: 233-2285.
5-535-7 C

Logis de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, garage. Complètement privé. Composer: 247-4638.
5-538-5 C

Logis de 4 pièces. Entièrement privé. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Pour adultes tranquilles. Libre. Composer: 233-2209 jusqu'à 2 heures et entre 6 heures et 8 heures.
51-495-JNO

458, rue Aulneau. Logis de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées.
2-512-JNO

Maison de 3 pièces. $99.00. par mois. Libre: 1er mai. Composer : 233-5543.
4-527-JNO

Norwood. Grande chambre sur le devant. Non meublée. Au 1er étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer: 247-9625.
2-5178-JNO

Logis de 3 pièces au 1er étage. Usage du sous-sol, de la cour et du garage. Entièrement privé. S'adresser à 198, rue Goulet.
2-513-JNO

Précieux-Sang. Joli logis de 3 pièces dans duplex. Complètement privé. Réfrigérateur et poêle inclus. Tapis de Turquie au salon et corridor. Composer : 233-6697.
4-534-JNO.

TRANSCONA — Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage et autoport. Près de toutes commodités. Plein prix: $18,700 seulement.

EAST KILDONAN — Joli bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. En très bon état. Plein prix: $13,900.

ST-BONIFACE — Près hôtel de Ville. Duplex très moderne, 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er; 3 pièces, 1 chambre à coucher au 2e. Complètement privé. Belle salle de récréation. Grand lot de 55 pieds de frontage. Garage et autoport. Prix très avantageux.

RUE NOTRE-DAME — Duplex très propre. Construction très solide. Revenu mensuel: $220. Garage. Prix: $16,500.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

PAUL'S

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD
120, boul. Provencher

ST-BONIFACE — Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

WINNIPEG OUEST — Immeubles-appartement de 4 logis. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.

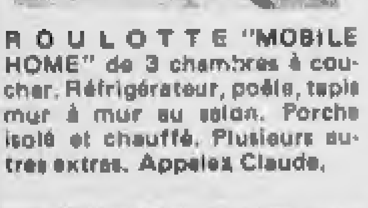
ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

WINNIPEG OUEST — Maison de 3 chambres à coucher. 2 étages, sous-sol complet. Véritable aubaine. Comptant requis: $500. Balance: $120 par mois.

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour premières hypothèques. Intérêt de 9 à 9 1/2 p.c.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

agents d'immeubles

ROULOTTE "MOBILE HOME" de 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, tapis mur à mur au salon. Porche isolé et chauffé. Plusieurs autres extras. Appelez Claude.



ST-BONIFACE

Belle grosse maison de 2 étages. 1 logis au 1er étage pour propriétaire; l logis de 2 chambres à coucher au 2e. Entrées privées. Soubassement complet. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.



NORWOOD

Belle grosse maison de 3 chambres à coucher. Complètement rénovée. 2 salles de bains complètes. Cave à la grandeur. Appelez Claude.



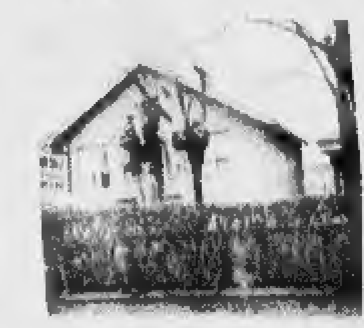
ST-BONIFACE

Duplex "side by side" d'un étage, 2 chambres à coucher dans chaque logis. Soubassement complet. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE — $14,900

Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Cave à la grandeur. Garage. Appelez Claude.



ST-BONIFACE — $13,500

Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $17,900

Maison: 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, soubassement complètement fini, 2 salles de bains, grand garage isolé et chauffé au gaz. Appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL — $13,900

Maison: 1 1/2 étage. Grand lot. Grand garage chauffé servant actuellement comme atelier. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $11,500

Bungalow de 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz et eau chaude. Fournaise achetée en 1970. Brochage pour sécheuse. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE

Rue commerciale. Entrepôt. Voûte de 576 pieds carrés incluse. Idéal pour fourreur ou autre genre de commerce. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.

ST-BONIFACE

Magasin Redi-Mart. Epicerie et viande. Environ $6,500 de marchandise. Accessoires modernes. 2 logis au 2e étage, plus 2 autres petites maisons sur même terrain. Revenu mensuel : $320.00. Comptant requis : $25,000. Très bon commerce. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

A LOUER

RUE JEANNE D'ARC

Logis moderne de 3 grandes pièces, 1 chambre à coucher. Complètement meublé. Toutes commodités incluses, sauf le téléphone. Possession: 1er mai.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

ST-VITAL

Bungalow de 3 chambres à coucher avec cave à la grandeur. Lot de 50' x 104'. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Prix demandé : $14,900. Bungalow de 3 chambres à coucher sur grand lot de 56' x 235'. Pour visiter appelez Louis Combot : 247-5918.

RUE LA VERENDRYE

Grande maison de 2 étages. Logis de 1 chambre à coucher avec foyer au salon au 1er étage nouvellement rénové. Garçonnière (batchlor suite) en plus de 3 autres chambres au 2e. Cet étage complet est loué à $155 par mois. Cette maison doit être vendue. Propriétaire déménage. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne, 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Fellers: 489-2098.

RUE CHAMPLAIN

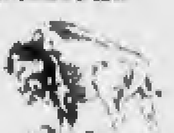
Duplex complètement privé. Un logis de 2 chambres à coucher au 1er étage, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Lot: 50' x 125'. Près de tout. Revenu: $250 par mois. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE BERRY

Duplex complètement privé. Un logis de 2 ou 3 chambres à coucher au premier, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Garage. Lot: 40' x 125'. Tout près hôpital. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage
Tél.: 942-0481



DANIS REALTY

Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



STE-ANNE, MANITOBA — Bungalow moderne de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains — Lot: 75' x 300' — Prix: $15,900 — Appelez Mme Danis.

PARC WINDSOR — Bungalow moderne - 3 ch. à coucher — salle à manger — draperies "custom made" — Tapis mur à mur — garage. Pour visiter appelez Réjeanne Lebecque.

STE-ANNE — 3 chambres à coucher — Une acre — bonne eau — grande cuisine — garage double neuf — 2 milles à l'est de Ste-Anne, sur chemin Dawson. $500 Comptant — $95 par mois — Appelez Léo Grouette.

ST-VITAL — $23,900 — salle à manger — salle de récréation — 3 ch. à coucher — Lot: 50 pieds — Appelez Maurice Péloquin ou Albert Gauthier.

STE-ANNE, MANITOBA — Nous avons plusieurs maisons à vendre entre $2,900 et $16,000 — Pour détails appelez Léo Grouette ou Jeanne d'Auteuil.

RUE LA RIVIERE — 2 chambres à coucher — situé près rue Des Meurons. — Taxes basses — A besoin de réparations — Plein prix: $6,500 — Appelez Léo Grouette.

POSSESSION IMMEDIATE — Bonne maison de 3 chambres à coucher — salle à manger — près magasins et autobus — Prix: $15,500 seulement — Pour cette maison à 2 étages, appelez Mme Danis ou Aimé Fillion.

PRES ECOLES PROVENCHER ET LOUIS RIEL — Bonne maison de 2 étages — 6 pièces — taxes basses — Prix: $10,900 — Appelez Albert Gauthier.

RUE BERRY — Pas de gazon à couper — 700 pieds carrés — Grand salon — 2 chambres à coucher — fournaise neuve — 2 minutes de l'hôpital St-Boniface — Prix: $11,000 — Taxes: $90.00 — Appelez Jeanne d'Auteuil.

Réjane Lebecque: 667-3263
Maurice Danis : 253-2102
Aline Danis : 253-2102

Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier : 247-4397
Aimé Fillion : 233-5710

Claire Jopling : 253-4770
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5030

SERVICE "Multiple Listing"

LA CITE DE WINNIPEG

AMÉLIORATIONS LOCALES PROJETÉES

Avis est par les présentes donné que, selon la section 373 de l'Acte de la Cité de Winnipeg, le soussigné a l'intention de présenter les améliorations locales contenues dans la cédule suivante au Conseil de la Cité de Winnipeg afin d'obtenir la permission d'entreprendre ces travaux, et que l'un ou plusieurs travaux (peut) (peuvent) être entrepris par la Cité et l'évaluation complète ou partielle du coût de ce projet sera prélevée, telle que mentionnée dans la cédule suivante, contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant au moins les trois-cinquièmes (3/5) de la valeur complète de l'évaluation des dites propriétés, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets dans le cours d'un mois suivant la publication de cet avis.

Dans le cas des lots de coin de rues, reconnus 'résidentiels' et dont la partie latérale aboutit au projet, ces lots seront évalués selon le taux de pied de frontage seulement si la partie latérale de ces dits lots mesure plus de 120 pieds. Pour ce qui est des grands lots, où la propriété s'étend d'une intersection de rues à l'autre, la partie de côté excédant 240 pieds sera reconnue 'résidentielle'.

Pour des entrées privées construites en même temps qu'un nouveau pavage de rue, les applications doivent être soumises immédiatement à l'ingénieur communautaire. Dans le cas des résidents de la Cité de Winnipeg (proprement dite) (Inner City), ils devront s'adresser au département de la Circulation, au 10 de la rue Fort.

TOUTE PERSONNE DESIRANT S'OBJECTER A N'IMPORTE LEQUEL DES TRAVAUX PROJETES, PEUT OBTENIR UNE FORMULE SPECIALE EN S'ADRESSANT AU BUREAU DU

TRESORIER de la CITE DE WINNIPEG
DEPARTEMENT de la COMPTABILITE -
SECTION DES AMELIORATIONS LOCALES
3e étage de l'édifice administratif
Centre Civique
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B9

DANS LE CAS DE PROPRIETAIRES CONJOINTS, LES SIGNATURES DE TOUS LES PROPRIETAIRES SONT NECESSAIRES. POUR CE QUI EST D'UNE SOCIETE CONSTITUEE, EN PLUS DES SIGNATURES AUTORISEES, LE SCEAU DE LA COMPAGNIE DOIT EGALEMENT ETRE APPOSE.

Pour plus de renseignements, composez 946-0429.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-BONIFACE

Pavage des rues avec béton armé - (période de 10 ans)

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $16,65
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $2,72

24 pieds (6 pouces d'épaisseur) - rue HAMEL à partir de la limite est de la rue DES MEURONS jusqu'à environ 763,89 pieds à l'est de la limite est de la rue DES MEURONS. - Coût approximatif $27,600,00. (A remarquer: - La propriété aboutissant au côté sud de cette amélioration projetée, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation de ce projet.)

24 pieds (6 pouces d'épaisseur) - rue HORACE à partir de la rue YOUVILLE jusqu'à ENFIELD CRESCENT - Coût approximatif $34,800,00. (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée, du côté sud de la rue HORACE à partir du côté ouest de la rue YOUVILLE jusqu'à environ 320 pieds du côté ouest de la rue YOUVILLE, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation de ce projet.)

32 pieds (8 pouces d'épaisseur) - rue DESPINS à partir de la rue AULNEAU jusqu'à l'avenue TACHE. - Coût approximatif $56,140.00 (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée du côté nord de la rue DESPINS, et du côté sud de la rue DESPINS, à partir de la limite ouest de la rue VALADE jusqu'à la limite est de l'avenue TACHE, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation de ce projet. Les propriétaires qui bénéficieront de cette amélioration, ne paieront que pour le déboursé d'un pavage de 25 pieds (6 pouces d'épaisseur) - le reste des frais sera assumé par la Ville entière.)

Trottoirs avec béton - (période de 5 ans)

Le coût total pour la construction de cette amélioration sera prélevé également, à base de pied de frontage imposable, des propriétés situées des deux côtés de la dite rue.

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $3,66.
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $0,97

8 pieds du côté nord de la rue GOULET à partir de ENFIELD CRESCENT jusqu'à la limite est de la ruelle allant du nord au sud, Plan no 8738. - Coût approximatif $2,500.00

Lampadaires Ornementaux - (période de 3 ans)

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $2,18.
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $0,87.

Sur l'avenue de la CATHEDRALE, à partir de la rue AULNEAU jusqu'à l'avenue TACHE. - Coût approximatif $6,100.00. (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée du côté sud de l'avenue de la CATHEDRALE, et du côté nord de l'avenue de la CATHEDRALE, à partir de la rue AULNEAU jusqu'à un point situé approximativement à 344 pieds à l'ouest de la limite ouest de la rue AULNEAU, et à partir de l'avenue TACHE jusqu'à un point situé approximativement à 600 pieds à l'est de la limite est de l'avenue TACHE, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation d'icelle.)

Boulevards - (période de 3 ans)

Boulevards - 11 pieds de large

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $1,49.
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $0,60.

Du côté nord de la rue DESPINS à partir de l'avenue TACHE jusqu'à environ 762 pieds à l'est d'icelui. - Coût approximatif $2,049.03. (A remarquer: La propriété aboutissant à ce projet, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation du dit projet.)

Du côté sud de la rue DESPINS à partir de la rue AULNEAU jusqu'à l'avenue TACHE. - Coût approximatif $2,585.98. - Partie payable par la Ville $990.40. (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée, à partir de la limite ouest de la rue VALADE jusqu'à la limite est de l'avenue TACHE, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation du dit projet.)

Boulevards - 15 pieds de large

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $2.03.
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $0.81.

Du côté nord de la rue HORACE à partir de la rue YOUVILLE jusqu'à ENFIELD CRESCENT. - Coût approximatif, $2,267,51. - Partie payable par la Ville, $704.77.

Du côté sud de la rue HORACE à partir de la rue YOUVILLE jusqu'à la rue DES MEURONS. - Coût approximatif, $1,748.56. - Partie payable par la Ville, $327.80. (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée, à partir de la limite ouest de la rue YOUVILLE jusqu'à environ 320 pieds à l'ouest de la limite ouest de la rue YOUVILLE, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation du dit projet.)

Boulevards - 17 pieds de large

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $2,30.
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $0,92.

Du côté nord de la rue DESPINS à partir de la rue Aulneau jusqu'à environ 415 pieds à l'ouest d'icelui. - Coût approximatif, $1,724.99. (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation du dit projet.)

Boulevards - 21 pieds de large

Coût approximatif - au comptant - à base de pied de frontage imposable $2,94.
Evaluation du taux annuel à base de pied de frontage imposable $1,18.

Du côté nord de l'avenue HAMEL à partir de la limite est de la rue DES MEURONS jusqu'à environ 755,15 pieds à l'est de la limite est de la rue DES MEURONS. - Coût approximatif, $1,440.05.

Du côté sud de l'avenue HAMEL à partir de la limite est de la rue DES MEURONS jusqu'à environ 763,89 pieds à l'est de la limite est de la rue DES MEURONS. - Coût approximatif $1,799.95. (A remarquer: La propriété aboutissant à cette amélioration projetée, ne sera pas reconnue "résidentielle" pour ce qui est de l'évaluation du dit projet.)

Du côté sud de la rue HORACE à partir de la rue DES MEURONS jusqu'à ENFIELD CRESCENT. - Coût approximatif, $783,93.

N.B.
Aucune charge d'intérêt n'est ajoutée si vous soldez le coût total de cette amélioration au bureau du trésorier pendant le mois de février suivant la construction de la dite amélioration.

PAR ORDRE

W.A. Quayle
Greffier.